



BUDGET  
DES **FONDS**  
**SPÉCIAUX**





**BUDGET  
DES FONDS  
SPÉCIAUX**

pour l'année financière se terminant  
le 31 mars 2021

Déposé à l'Assemblée nationale conformément  
aux articles 48 et 52 de la  
Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001)  
par monsieur Christian Dubé,  
ministre responsable de l'Administration gouvernementale  
et président du Conseil du trésor

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.  
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera  
cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant  
au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse [communication@sct.gouv.qc.ca](mailto:communication@sct.gouv.qc.ca)

## **Budget de dépenses 2020-2021**

Budget des fonds spéciaux

Dépôt légal – Mars 2020  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-86146-1 (imprimé)  
ISBN : 978-2-550-86147-8 (en ligne)

ISSN 1929-154X (imprimé)  
ISSN 1929-1558 (en ligne)

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

### NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget des fonds spéciaux.....	7
2. Contenu du volume Budget des fonds spéciaux 2020-2021 .....	7
3. Termes apparaissant au volume Budget des fonds spéciaux 2020-2021.....	8
4. Changements survenus à la répartition des fonds spéciaux par portefeuille .....	11
5. Conciliation des dépenses et des investissements des fonds spéciaux .....	12

### SOMMAIRE DES PRÉVISIONS ET DES EXCÉDENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Prévisions des revenus, des dépenses et des résultats.....	16
Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 .....	22
Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 .....	24

### BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE

Affaires municipales et Habitation.....	27
Culture et Communications.....	33
Économie et Innovation .....	41
Éducation et Enseignement supérieur .....	51
Énergie et Ressources naturelles .....	59
Environnement et Lutte contre les changements climatiques .....	71
Famille.....	81
Finances.....	89
Forêts, Faune et Parcs .....	113
Justice .....	117
Santé et Services sociaux.....	135
Sécurité publique .....	145
Tourisme .....	153
Transports.....	157
Travail, Emploi et Solidarité sociale .....	171



---

**NOTES  
EXPLICATIVES**

---



## 1. OBJET DU BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Le Budget des fonds spéciaux 2020-2021 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire approuver les prévisions de dépenses et d'investissements pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021. Lorsque ces prévisions auront été approuvées par l'Assemblée nationale, les ministres ou les organismes seront autorisés, pour les fins des fonds spéciaux dont ils sont responsables, à prendre sur le fonds consolidé du revenu les sommes disponibles dans ces fonds spéciaux.

Ce volume est également déposé afin que les parlementaires puissent approuver l'excédent des dépenses et des investissements constaté après le dépôt des comptes publics de l'exercice financier 2018-2019 par rapport aux prévisions approuvées par l'Assemblée nationale pour ce même exercice.

Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les sommes d'argent perçues par le gouvernement constituent le fonds consolidé du revenu. Ce dernier est composé du fonds général et des fonds spéciaux, et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

## 2. CONTENU DU VOLUME BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX 2020-2021

Le volume **Budget des fonds spéciaux** présente des informations financières notamment sur les revenus des fonds spéciaux de même que sur leurs dépenses et leurs investissements à approuver. Il indique également l'excédent des dépenses et des investissements des fonds spéciaux sur les sommes approuvées par l'Assemblée nationale à la suite du dépôt du Budget des fonds spéciaux en 2018-2019.

De plus, la mission, les sources de revenus ainsi que des explications sur les variations des prévisions budgétaires sont présentées au volume.

L'information sur chacun des fonds spéciaux est regroupée par portefeuille ministériel et se divise en deux sections.

### PREMIÈRE SECTION : SOMMAIRE DES PRÉVISIONS ET DES EXCÉDENTS DES FONDS SPÉCIAUX

Cette section est composée de trois tableaux sommaires :

- un tableau « Prévisions des revenus, des dépenses et des résultats » réunissant, par portefeuille, ces données pour l'exercice financier 2020-2021 ainsi que les données probables de l'exercice financier 2019-2020 de chacun des fonds spéciaux;
- un tableau « Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 » ventilé par portefeuille et par fonds spécial;
- un tableau « Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 » précisant, par portefeuille, les excédents de l'exercice financier 2018-2019 de chaque fonds spécial à être approuvé.

## DEUXIÈME SECTION : BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE

La deuxième section présente les éléments suivants, et ce, pour chacun des portefeuilles ministériels :

- un tableau sommaire indiquant les prévisions de dépenses et d'investissements de l'exercice financier 2020-2021 à être approuvées pour chacun des fonds spéciaux;
- un tableau sommaire montrant l'excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019 à être approuvé pour chacun des fonds spéciaux;
- pour chacun des fonds spéciaux :
  - la présentation de l'entité, c'est-à-dire sa mission ou sa raison d'être ainsi que ses sources de revenus;
  - pour les revenus, les dépenses et les investissements, les explications des variations significatives entre les prévisions des résultats 2020-2021 et les résultats probables 2019-2020.
- un tableau indiquant les prévisions des résultats 2020-2021 réparties par catégorie, les prévisions des résultats 2019-2020 déposées à l'Assemblée nationale ainsi que les résultats probables de ce même exercice;
- un tableau indiquant les résultats réels de l'entité pour l'exercice financier 2018-2019, ses prévisions ainsi que son excédent des dépenses et des investissements à approuver.

### 3. TERMES APPARAISSANT AU VOLUME BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX 2020-2021

#### BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX

Pour chacun des fonds spéciaux, le budget regroupe les différents éléments concernant les prévisions suivantes :

- les revenus du fonds;
- les dépenses du fonds;
- le surplus ou le déficit de l'exercice du fonds;
- le surplus ou le déficit cumulé du fonds;
- les investissements du fonds;
- les sommes empruntées auprès du Fonds de financement ou avancées du fonds général ou auprès de celui-ci pour le fonds.

Il importe de noter que ces prévisions ne tiennent pas compte des éliminations des opérations réciproques entre entités qui peuvent être considérées dans d'autres documents budgétaires.

## DÉPENSES

Les dépenses comprennent celles reliées à la rémunération, au fonctionnement, incluant l'amortissement des immobilisations, aux dépenses de transfert, aux créances douteuses et autres provisions et au service de la dette comprenant les frais financiers et autres :

- **Rémunération** : comprend les dépenses encourues pour la rémunération normale, les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux employés occasionnels, tels que les étudiants et les saisonniers. Elle comprend également tous les avantages sociaux et les autres contributions à titre d'employeur, telles que la contribution aux régimes de retraite, au régime des rentes du Québec et au régime d'assurance maladie;
- **Fonctionnement** : comprend les dépenses encourues dans le cadre de la réalisation des activités du fonds. Elle inclut notamment, le coût estimatif lié à la réévaluation et aux nouvelles obligations du gouvernement relatives à la réhabilitation de sites contaminés, l'amortissement des immobilisations de même que les dépenses découlant d'une opération de restructuration;
- **Transfert** : comprend les dépenses dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes et qui ne constituent, pour l'entité, ni des acquisitions directes de biens ou de services, ni des sommes accordées en vue d'obtenir un rendement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement, ni des sommes pour lesquelles il s'attend à obtenir un remboursement ultérieurement comme dans le cas des prêts;
- **Créances douteuses et autres provisions** : comprennent les dépenses découlant des variations de la provision pour créances douteuses, de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties et de la provision pour moins-values sur les prêts, les placements et les avances;
- **Service de la dette** : comprend les intérêts sur les dettes, l'amortissement des primes, des escomptes et des frais liés à l'émission d'emprunt et à la gestion des dettes ainsi que les gains et les pertes de change, incluant l'amortissement de ceux-ci.

## DÉPENSES À APPROUVER

Ces dépenses représentent les prévisions présentées au Budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2020-2021 qui sont soumises à l'approbation du Parlement. Elles excluent les dépenses dont l'autorisation de prélever sur le fonds consolidé du revenu est prévue par d'autres lois.

## EXCÉDENT DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS

L'excédent des dépenses et des investissements correspond à l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués et les sommes approuvées.

## EXCÉDENT À APPROUVER

L'excédent à approuver représente l'écart entre les dépenses et les investissements réellement effectués sur les sommes approuvées par le Parlement pour l'exercice financier 2018-2019 qui sera soumis à l'approbation du Parlement.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations comprennent les sommes prévues pour les immobilisations tangibles et celles en ressources informationnelles.

## INVESTISSEMENTS

Les investissements comprennent les immobilisations ainsi que les prêts, placements, avances et autres coûts.

## INVESTISSEMENTS À APPROUVER

Ces investissements correspondent aux prévisions présentées au Budget des fonds spéciaux pour l'exercice financier 2020-2021 qui sont soumises à l'approbation du Parlement. Ils excluent les investissements dont l'autorisation de prélever sur le fonds consolidé du revenu est prévue dans d'autres lois.

## PRÉVISIONS DES RÉSULTATS 2019-2020

Les prévisions des résultats 2019-2020 correspondent à celles apparaissant au Budget des fonds spéciaux 2019-2020 ajustées des revenus et des dépenses additionnels présentés à la section Budget des fonds spéciaux du volume Crédits supplémentaires 2019-2020.

## PRÊTS, PLACEMENTS, AVANCES ET AUTRES COÛTS

La catégorie Prêts, placements, avances et autres coûts comprend les prêts, les fonds locaux et les avances autres que celles au fonds général du fonds consolidé du revenu, les placements à long terme consentis à des tiers sous forme d'actions et mise de fonds, les dépôts à participation, les obligations et les billets. Elle comprend également les engagements financiers découlant d'une opération de restructuration.

## REVENUS

Les revenus provenant du portefeuille responsable sont distingués de ceux provenant d'autres sources de revenus.

- **Transferts provenant du ministère responsable** : de façon générale, les revenus provenant du ministère responsable correspondent aux dépenses prévues au volume **Crédits des ministères et organismes** du Budget de dépenses à la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » de ce portefeuille;
- **Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec** : comprennent notamment les transferts en provenance d'autres ministères, d'organismes autres que budgétaires, d'autres fonds spéciaux et d'entreprises du gouvernement;
- **Impôt sur le revenu et les biens** : comprend l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés et les autres sources d'impôts;
- **Taxes à la consommation** : comprennent les revenus provenant des taxes sur les ventes, les carburants, le tabac, le pari mutuel, les boissons alcooliques et d'autres sources;

- **Droits et permis** : comprennent les revenus provenant de droits et permis reliés aux véhicules automobiles, aux boissons alcooliques, aux ressources forestières, minières et hydrauliques, aux émissions de gaz à effet de serre, aux concours publicitaires et appareils d'amusement et à d'autres sources de revenus de droits et permis;
- **Revenus divers** : comprennent les revenus provenant des ventes de biens et services, des intérêts sur les débiteurs et les prêts, des amendes et confiscations, des recouvrements, les donations de tiers et des revenus sur les placements. Ils comprennent également d'autres revenus divers tels que ceux provenant des partenariats commerciaux, des transferts des autres gouvernements ainsi que les revenus découlant d'une opération de restructuration;
- **Revenus provenant des entreprises du gouvernement** : comprennent les revenus provenant d'une partie des bénéficiaires ou des dividendes des entreprises du gouvernement;
- **Transferts du gouvernement fédéral** : comprennent les transferts provenant de la péréquation, des transferts pour la santé, des transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux, des paiements de protection et d'autres programmes.

#### **SOLDE DES AVANCES AU (DU) FONDS GÉNÉRAL**

Ces avances regroupent les sommes avancées par le fonds spécial au fonds général du fonds consolidé du revenu ou celles avancées par ce dernier au fonds spécial, conformément aux dispositions de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Elles n'incluent pas un dû au fonds général comptabilisé dans le cadre d'autres opérations, dont les transferts d'actifs nets lors de la constitution du fonds spécial et les modifications de conventions comptables effectuées par le fonds spécial.

#### **SOLDE DES EMPRUNTS AUPRÈS DU FONDS DE FINANCEMENT**

Ces emprunts regroupent ceux contractés par le fonds spécial auprès du Fonds de financement, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi sur l'administration financière.

#### **SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE**

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice constitue un surplus. À l'inverse, un déficit est constaté lorsque les dépenses sont supérieures aux revenus.

#### **4. CHANGEMENTS SURVENUS À LA RÉPARTITION DES FONDS SPÉCIAUX PAR PORTEFEUILLE**

Certains fonds spéciaux se sont ajoutés sous la responsabilité d'un titulaire, ont été déplacés sous la responsabilité d'un autre titulaire, ont changé de statut, ont changé de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2020-2021 par rapport à 2019-2020.

Un signe (+) indique l'ajout d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un fonds spécial.

### **Affaires municipales et Habitation**

Le Fonds de développement des territoires se nomme dorénavant Fonds régions et ruralité.

### **Économie et Innovation**

Le fonds Capital Mines Hydrocarbures se nomme dorénavant Capital ressources naturelles et énergie.

(+) Le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises a été ajouté à ce portefeuille.

## **5. CONCILIATION DES DÉPENSES ET DES INVESTISSEMENTS DES FONDS SPÉCIAUX**

Le président du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le Budget des fonds spéciaux afin de soumettre à l'approbation du Parlement les prévisions de dépenses et d'investissements qui seront étudiées en commission parlementaire dans le cadre de l'étude des crédits budgétaires. En plus de ces prévisions, d'autres dépenses ont préalablement été autorisées en vertu de lois particulières.

Le tableau suivant présente un cumul des résultats de chacun des fonds spéciaux ainsi que la conciliation entre les dépenses à être approuvées par l'Assemblée nationale et le total des dépenses prévues par les fonds spéciaux. Le total des revenus et des dépenses ne tient pas compte des éliminations des opérations réciproques entre ces entités qui, elles, sont considérées dans d'autres documents budgétaires.

## Résumé du Budget des fonds spéciaux<sup>1,2</sup>

(en millions de dollars)

	2020-2021	2019-2020
<b>Total des revenus</b>	19 167,8	19 394,6
<b>Dépenses à approuver</b>	<b>14 746,6</b>	14 749,9
Dépenses ayant déjà fait l'objet d'une approbation :		
Contribution au transport en commun <sup>3</sup>	92,4	90,5
Dépenses liées aux quotes-parts des participations <sup>4</sup>	1,9	0,3
Service de la dette <sup>5</sup>	1 929,1	1 807,7
<b>Total des dépenses</b>	<b>16 770,0</b>	<b>16 648,4</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	2 397,8	2 746,2
Surplus (déficit) cumulé au début	14 245,3	13 569,4
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>16 643,1</b>	<b>14 245,3<sup>6</sup></b>
<b>Investissements à approuver</b>	<b>3 978,5</b>	4 147,2
Investissements ayant déjà fait l'objet d'une approbation :		
Fonds de financement <sup>7</sup>	11 006,5	10 613,1
Fonds des générations <sup>7</sup>	2 729,0	2 633,0
<b>Total investissements</b>	<b>17 714,0</b>	<b>17 393,3</b>

<sup>1</sup> Les résultats des fonds spéciaux sont présentés avant les ajustements de la consolidation.

<sup>2</sup> Ces résultats ne tiennent pas compte de certaines mesures qui sont annoncées au Budget 2020-2021.

<sup>3</sup> Ce montant a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée nationale en vertu de la Loi sur les transports (RLRQ, chapitre T-12).

<sup>4</sup> Correspondant aux dépenses liées aux quotes-parts des participations du fonds Capital ressources naturelles et énergie qui n'ont pas à être approuvées par l'Assemblée nationale.

<sup>5</sup> Correspondant aux dépenses du service de la dette du Fonds de financement qui sont déjà pourvues à même le fonds général et qui sont remboursées par la clientèle.

<sup>6</sup> Incluant un ajustement à la baisse au surplus cumulé au fonds Capital ressources naturelles et énergie de 9,1 M\$, un ajustement à la baisse au surplus cumulé au Fonds du développement économique de 40,4 M\$ pour des pertes de réévaluations cumulées, un ajustement à la baisse au surplus cumulé de 20,8 M\$ au Fonds pour le développement des jeunes enfants lequel sera viré au fonds général à la date de cessation et un ajustement à la baisse de 2 000,0 M\$ au Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts.

<sup>7</sup> Les prêts, placements, avances et autres coûts du Fonds des générations et du Fonds de financement n'ont pas à être approuvés par le Parlement puisque l'autorisation de prélever sur le fonds consolidé du revenu est prévue par d'autres lois.



---

## **SOMMAIRE DES PRÉVISIONS ET DES EXCÉDENTS DES FONDS SPÉCIAUX**

---

## Sommaire des prévisions et des excédents des fonds spéciaux

### Prévisions des revenus, des dépenses et des résultats

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2020-2021				Résultats
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	
<b>Affaires municipales et Habitation</b>					
Fonds régions et ruralité	252 339,0	261 165,4	-	261 165,4	(8 826,4)
	<b>252 339,0</b>	<b>261 165,4</b>	<b>-</b>	<b>261 165,4</b>	<b>(8 826,4)</b>
<b>Culture et Communications</b>					
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 006,0	5 124,4	-	5 124,4	(118,4)
Fonds du patrimoine culturel québécois	20 040,2	31 630,0	-	31 630,0	(11 589,8)
	<b>25 046,2</b>	<b>36 754,4</b>	<b>-</b>	<b>36 754,4</b>	<b>(11 708,2)</b>
<b>Économie et Innovation</b>					
Capital ressources naturelles et énergie	4 455,0	2 052,0	-	2 052,0	2 403,0
Fonds du développement économique	427 229,1	341 274,1	85 955,0	427 229,1	-
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	1 025,0	150,0	-	150,0	875,0
	<b>432 709,1</b>	<b>343 476,1</b>	<b>85 955,0</b>	<b>429 431,1</b>	<b>3 278,0</b>
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	81 864,3	93 087,1	-	93 087,1	(11 222,8)
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0	-
	<b>106 864,3</b>	<b>118 087,1</b>	<b>-</b>	<b>118 087,1</b>	<b>(11 222,8)</b>
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>					
Fonds des ressources naturelles	32 948,8	43 866,3	-	43 866,3	(10 917,5)
Fonds de transition énergétique	1 291,6	1 291,6	-	1 291,6	-
Fonds d'information sur le territoire	148 527,0	117 902,2	-	117 902,2	30 624,8
	<b>182 767,4</b>	<b>163 060,1</b>	<b>-</b>	<b>163 060,1</b>	<b>19 707,3</b>
<b>Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>					
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	46 948,6	36 659,5	-	36 659,5	10 289,1
Fonds vert	1 177 823,3	1 138 802,4	-	1 138 802,4	39 020,9
	<b>1 224 771,9</b>	<b>1 175 461,9</b>	<b>-</b>	<b>1 175 461,9</b>	<b>49 310,0</b>
<b>Famille</b>					
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 650 099,9	2 650 099,9	-	2 650 099,9	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	-	-	-	-	-
	<b>2 650 099,9</b>	<b>2 650 099,9</b>	<b>-</b>	<b>2 650 099,9</b>	<b>-</b>

Budget des fonds spéciaux

**Prévisions des revenus, des dépenses et des résultats**

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2019-2020				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
<b>Affaires municipales et Habitation</b>					
Fonds régions et ruralité	117 339,0	115 566,0	-	115 566,0	1 773,0
	<b>117 339,0</b>	<b>115 566,0</b>	-	<b>115 566,0</b>	<b>1 773,0</b>
<b>Culture et Communications</b>					
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 006,0	6 194,8	-	6 194,8	(1 188,8)
Fonds du patrimoine culturel québécois	19 986,4	16 175,8	-	16 175,8	3 810,6
	<b>24 992,4</b>	<b>22 370,6</b>	-	<b>22 370,6</b>	<b>2 621,8</b>
<b>Économie et Innovation</b>					
Capital ressources naturelles et énergie	167 792,0	37 089,0	-	37 089,0	130 703,0
Fonds du développement économique	1 120 755,3	1 034 123,3	86 632,0	1 120 755,3	-
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	-	-	-	-	-
	<b>1 288 547,3</b>	<b>1 071 212,3</b>	<b>86 632,0</b>	<b>1 157 844,3</b>	<b>130 703,0</b>
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>					
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	72 033,1	88 903,4	-	88 903,4	(16 870,3)
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0	-
	<b>97 033,1</b>	<b>113 903,4</b>	-	<b>113 903,4</b>	<b>(16 870,3)</b>
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>					
Fonds des ressources naturelles	31 930,9	35 723,5	-	35 723,5	(3 792,6)
Fonds de transition énergétique	1 261,3	4 220,3	-	4 220,3	(2 959,0)
Fonds d'information sur le territoire	145 684,8	112 451,7	-	112 451,7	33 233,1
	<b>178 877,0</b>	<b>152 395,5</b>	-	<b>152 395,5</b>	<b>26 481,5</b>
<b>Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>					
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	46 589,2	32 202,2	-	32 202,2	14 387,0
Fonds vert	1 250 205,8	934 566,8	-	934 566,8	315 639,0
	<b>1 296 795,0</b>	<b>966 769,0</b>	-	<b>966 769,0</b>	<b>330 026,0</b>
<b>Famille</b>					
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 656 768,7	2 661 897,9	-	2 661 897,9	(5 129,2)
Fonds pour le développement des jeunes enfants	15 190,7	7 500,0	-	7 500,0	7 690,7
	<b>2 671 959,4</b>	<b>2 669 397,9</b>	-	<b>2 669 397,9</b>	<b>2 561,5</b>

## Sommaire des prévisions et des excédents des fonds spéciaux

### Prévisions des revenus, des dépenses et des résultats

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2020-2021				Résultats
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	
<b>Finances</b>					
Fonds de financement	1 937 297,0	2 789,6	1 929 128,2	1 931 917,8	5 379,2
Fonds des générations	2 729 000,0	-	-	-	2 729 000,0
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	98 250,7	98 042,1	208,6	98 250,7	-
Fonds du centre financier de Montréal	1 487,8	1 376,8	-	1 376,8	111,0
Fonds du Plan Nord	94 091,0	99 877,6	-	99 877,6	(5 786,6)
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	2 092,5	3 747,7	-	3 747,7	(1 655,2)
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 024 765,8	1 024 765,8	-	1 024 765,8	-
	<b>5 886 984,8</b>	<b>1 230 599,6</b>	<b>1 929 336,8</b>	<b>3 159 936,4</b>	<b>2 727 048,4</b>
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>					
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	571 730,3	586 901,3	-	586 901,3	(15 171,0)
	<b>571 730,3</b>	<b>586 901,3</b>	<b>-</b>	<b>586 901,3</b>	<b>(15 171,0)</b>
<b>Justice</b>					
Fonds Accès Justice	17 869,9	19 854,8	-	19 854,8	(1 984,9)
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	23 760,3	34 350,2	-	34 350,2	(10 589,9)
Fonds des registres du ministère de la Justice	40 457,6	59 465,4	-	59 465,4	(19 007,8)
Fonds du Tribunal administratif du Québec	45 540,4	46 413,1	15,1	46 428,2	(887,8)
Fonds relatif aux contrats publics	149,9	7,7	-	7,7	142,2
	<b>127 778,1</b>	<b>160 091,2</b>	<b>15,1</b>	<b>160 106,3</b>	<b>(32 328,2)</b>
<b>Santé et Services sociaux</b>					
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	49 125,4	72 700,0	-	72 700,0	(23 574,6)
Fonds de soutien aux proches aidants	616,4	17 980,0	-	17 980,0	(17 363,6)
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	318 086,9	320 270,0	256,5	320 526,5	(2 439,6)
	<b>367 828,7</b>	<b>410 950,0</b>	<b>256,5</b>	<b>411 206,5</b>	<b>(43 377,8)</b>
<b>Sécurité publique</b>					
Fonds de la région de la Capitale- Nationale	21 000,0	21 050,0	-	21 050,0	(50,0)
Fonds des services de police	717 994,0	717 744,0	250,0	717 994,0	-
	<b>738 994,0</b>	<b>738 794,0</b>	<b>250,0</b>	<b>739 044,0</b>	<b>(50,0)</b>

**Prévisions des revenus, des dépenses et des résultats**

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2019-2020				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
<b>Finances</b>					
Fonds de financement	1 854 030,0	2 683,9	1 807 695,2	1 810 379,1	43 650,9
Fonds des générations	2 633 000,0	-	-	-	2 633 000,0
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	56 481,1	56 403,2	77,9	56 481,1	-
Fonds du centre financier de Montréal	1 549,7	1 363,2	-	1 363,2	186,5
Fonds du Plan Nord	95 440,9	85 917,5	1 808,8	87 726,3	7 714,6
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	3 555,3	2 378,1	-	2 378,1	1 177,2
Fonds relatif à l'administration fiscale	981 292,3	981 292,3	-	981 292,3	-
	<b>5 625 349,3</b>	<b>1 130 038,2</b>	<b>1 809 581,9</b>	<b>2 939 620,1</b>	<b>2 685 729,2</b>
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>					
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	515 451,3	541 951,3	-	541 951,3	(26 500,0)
	<b>515 451,3</b>	<b>541 951,3</b>	<b>-</b>	<b>541 951,3</b>	<b>(26 500,0)</b>
<b>Justice</b>					
Fonds Accès Justice	17 979,9	17 876,3	-	17 876,3	103,6
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	21 969,9	29 908,2	-	29 908,2	(7 938,3)
Fonds des registres du ministère de la Justice	43 630,1	56 593,1	-	56 593,1	(12 963,0)
Fonds du Tribunal administratif du Québec	40 537,0	41 986,1	17,0	42 003,1	(1 466,1)
Fonds relatif aux contrats publics	145,7	7,7	-	7,7	138,0
	<b>124 262,6</b>	<b>146 371,4</b>	<b>17,0</b>	<b>146 388,4</b>	<b>(22 125,8)</b>
<b>Santé et Services sociaux</b>					
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	28 655,6	25 000,0	-	25 000,0	3 655,6
Fonds de soutien aux proches aidants	13 318,5	16 171,7	-	16 171,7	(2 853,2)
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	242 562,5	249 569,5	195,9	249 765,4	(7 202,9)
	<b>284 536,6</b>	<b>290 741,2</b>	<b>195,9</b>	<b>290 937,1</b>	<b>(6 400,5)</b>
<b>Sécurité publique</b>					
Fonds de la région de la Capitale- Nationale	19 000,0	19 000,0	-	19 000,0	-
Fonds des services de police	689 904,0	689 674,0	230,0	689 904,0	-
	<b>708 904,0</b>	<b>708 674,0</b>	<b>230,0</b>	<b>708 904,0</b>	<b>-</b>

## Sommaire des prévisions et des excédents des fonds spéciaux

### Prévisions des revenus, des dépenses et des résultats

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2020-2021				Résultats
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	
<b>Tourisme</b>					
Fonds de partenariat touristique	215 569,9	220 234,5	-	220 234,5	(4 664,6)
	<b>215 569,9</b>	<b>220 234,5</b>	<b>-</b>	<b>220 234,5</b>	<b>(4 664,6)</b>
<b>Transports</b>					
Fonds aérien	79 081,8	76 903,1	934,4	77 837,5	1 244,3
Fonds de gestion de l'équipement roulant	135 099,8	128 067,1	6 512,8	134 579,9	519,9
Fonds de la sécurité routière	55 092,0	45 324,4	-	45 324,4	9 767,6
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 587 051,2	4 128 674,7	705 168,6	4 833 843,3	(246 792,1)
	<b>4 856 324,8</b>	<b>4 378 969,3</b>	<b>712 615,8</b>	<b>5 091 585,1</b>	<b>(235 260,3)</b>
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>					
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	39 892,8	40 877,3	-	40 877,3	(984,5)
Fonds de développement du marché du travail	1 237 998,1	1 269 865,3	-	1 269 865,3	(31 867,2)
Fonds des biens et des services	116 787,9	121 769,5	18,4	121 787,9	(5 000,0)
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21 941,6	20 741,6	1 200,0	21 941,6	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	80 646,4	80 562,4	84,0	80 646,4	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	30 769,6	31 814,1	-	31 814,1	(1 044,5)
	<b>1 528 036,4</b>	<b>1 565 630,2</b>	<b>1 302,4</b>	<b>1 566 932,6</b>	<b>(38 896,2)</b>
<b>Total</b>	<b>19 167 844,8</b>	<b>14 040 275,0</b>	<b>2 729 731,6</b>	<b>16 770 006,6</b>	<b>2 397 838,2</b>

**Prévisions des revenus, des dépenses et des résultats**

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	2019-2020				
	Total revenus	Dépenses sans le service de la dette	Service de la dette	Total dépenses	Résultats
<b>Tourisme</b>					
Fonds de partenariat touristique	213 269,2	216 213,1	-	216 213,1	(2 943,9)
	<b>213 269,2</b>	<b>216 213,1</b>	<b>-</b>	<b>216 213,1</b>	<b>(2 943,9)</b>
<b>Transports</b>					
Fonds aérien	80 546,6	78 509,8	925,2	79 435,0	1 111,6
Fonds de gestion de l'équipement roulant	131 254,5	123 718,1	6 338,2	130 056,3	1 198,2
Fonds de la sécurité routière	47 765,0	40 226,1	-	40 226,1	7 538,9
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 530 753,3	4 191 467,0	679 806,2	4 871 273,2	(340 519,9)
	<b>4 790 319,4</b>	<b>4 433 921,0</b>	<b>687 069,6</b>	<b>5 120 990,6</b>	<b>(330 671,2)</b>
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>					
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	38 568,4	38 395,3	-	38 395,3	173,1
Fonds de développement du marché du travail	1 175 934,3	1 203 778,0	-	1 203 778,0	(27 843,7)
Fonds des biens et des services	113 810,1	109 139,1	21,0	109 160,1	4 650,0
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21 869,1	20 769,1	1 100,0	21 869,1	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	76 894,0	76 833,6	60,4	76 894,0	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	29 866,2	35 033,1	-	35 033,1	(5 166,9)
	<b>1 456 942,1</b>	<b>1 483 948,2</b>	<b>1 181,4</b>	<b>1 485 129,6</b>	<b>(28 187,5)</b>
<b>Total</b>	<b>19 394 577,7</b>	<b>14 063 473,1</b>	<b>2 584 907,8</b>	<b>16 648 380,9</b>	<b>2 746 196,8</b>

---

**Sommaire des prévisions et des excédents des fonds spéciaux****Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021**

(en milliers de dollars)

<b>Portefeuilles</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
<b>Affaires municipales et Habitation</b>		
Fonds régions et ruralité	261 165,4	-
<b>Culture et Communications</b>		
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 124,4	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	31 630,0	-
<b>Économie et Innovation</b>		
Capital ressources naturelles et énergie	171,0	495 695,0
Fonds du développement économique	427 229,1	647 359,0
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	150,0	100 000,0
<b>Éducation et Enseignement supérieur</b>		
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	93 087,1	142 999,9
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	-
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>		
Fonds des ressources naturelles	43 866,3	600,0
Fonds de transition énergétique	1 291,6	-
Fonds d'information sur le territoire	117 902,2	55 731,2
<b>Environnement et Lutte contre les changements climatiques</b>		
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	36 659,5	200,0
Fonds vert	1 138 802,4	3 292,0
<b>Famille</b>		
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 650 099,9	-
<b>Finances</b>		
Fonds de financement	2 789,6	-
Fonds des générations	-	-
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	98 250,7	-
Fonds du centre financier de Montréal	1 376,8	-
Fonds du Plan Nord	99 877,6	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	3 747,7	14 078,0
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 024 765,8	-
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>		
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	586 901,3	18 249,9
<b>Justice</b>		
Fonds Accès Justice	19 854,8	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	34 350,2	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	59 465,4	3 257,0
Fonds du Tribunal administratif du Québec	46 428,2	2 047,7
Fonds relatif aux contrats publics	7,7	-

---

**Budget des fonds spéciaux**

## Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (suite)

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
<b>Santé et Services sociaux</b>		
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	72 700,0	-
Fonds de soutien aux proches aidants	17 980,0	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	320 526,5	113 741,6
<b>Sécurité publique</b>		
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	21 050,0	-
Fonds des services de police	717 994,0	17 365,8
<b>Tourisme</b>		
Fonds de partenariat touristique	220 234,5	1 194,0
<b>Transports</b>		
Fonds aérien	77 837,5	8 700,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	134 579,9	55 214,1
Fonds de la sécurité routière	45 324,4	197,5
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 741 477,5	2 272 404,1
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	40 877,3	-
Fonds de développement du marché du travail	1 269 865,3	-
Fonds des biens et des services	121 787,9	2 794,0
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21 941,6	20 400,0
Fonds du Tribunal administratif du travail	80 646,4	2 940,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	31 814,1	-
<b>Total à approuver</b>	<b>14 746 631,6</b>	<b>3 978 460,8</b>

---

## Sommaire des prévisions et des excédents des fonds spéciaux

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

Portefeuilles	Dépenses	Investissements
<b>Économie et Innovation</b>		
Capital ressources naturelles et énergie <sup>1</sup>	206 531,5	-
Fonds du développement économique	-	251 032,5
<b>Énergie et Ressources naturelles</b>		
Fonds d'information sur le territoire	-	9 212,2
<b>Finances</b>		
Fonds du Plan Nord	49 381,5	-
<b>Forêts, Faune et Parcs</b>		
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	64 170,5	-
<b>Santé et Services sociaux</b>		
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	-	30 098,2
<b>Sécurité publique</b>		
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	5 300,0	-
Fonds des services de police	27 776,1	-
<b>Tourisme</b>		
Fonds de partenariat touristique	6 241,9	-
<b>Transports</b>		
Fonds de gestion de l'équipement roulant	2 292,7	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	227 048,4	203 541,0
<b>Travail, Emploi et Solidarité sociale</b>		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	1 192,6	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	4 970,9	-
<b>Total à approuver</b>	<b>594 906,1</b>	<b>493 883,9</b>

<sup>1</sup> En vertu de la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation (L.Q. 2019, chapitre 29), le fonds Capital Mines Hydrocarbures se nomme maintenant Capital ressources naturelles et énergie.

---

**BUDGET DES FONDS SPÉCIAUX  
PAR PORTEFEUILLE**

---



## Affaires municipales et Habitation

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds régions et ruralité	261 165,4	-
<b>Total à approuver</b>	<b>261 165,4</b>	<b>-</b>

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds régions et ruralité	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds régions et ruralité

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds régions et ruralité (FRR) a été institué le 11 décembre 2019 en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (RLRQ, chapitre M-22.1, article 21.18) et prend la relève du Fonds de développement des territoires (FDT). La création du FRR fait suite à la mise en œuvre du Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes, conclu le 30 octobre 2019.

Le fonds vise à soutenir les municipalités régionales de comté (MRC) et les organismes équivalents en matière de développement local et régional, en plus d'être affecté à toute autre mesure de développement ou de rayonnement des régions ou de coopération intermunicipale.

Le FRR comporte quatre volets :

volet 1 : Soutien au rayonnement des régions;

volet 2 : Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC;

volet 3 : Signature innovation;

volet 4 : Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

La Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire prévoit que les revenus du fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FRR s'établissent à 252,3 M\$ en 2020-2021, soit 135,0 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020.

Le Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes fait suite à l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019. Dans cette nouvelle entente, le gouvernement s'est engagé à créer le FRR en remplacement du FDT, et à y intégrer de nouveaux volets visant à favoriser et développer la vitalité des régions. Une enveloppe supplémentaire de 135,0 M\$ y sera donc consacrée en 2020-2021.

## **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses du FRR s'établissent à 261,2 M\$ en 2020-2021, soit 145,6 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020.

La variation s'explique notamment par le report en 2020-2021 de versements d'aide financière qui étaient prévus en 2019-2020 au FDT, ainsi que par la bonification de l'enveloppe en lien avec l'entrée en vigueur du FRR et ses nouveaux volets d'application.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Aucun investissement n'est prévu.

**Fonds régions et ruralité**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 <sup>1</sup> (3)	Résultats probables 2019-2020 <sup>1</sup> (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	252 339,0	135 000,0	117 339,0	117 339,0
<b>Total des revenus</b>	<b>252 339,0</b>	<b>135 000,0</b>	<b>117 339,0</b>	<b>117 339,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Transfert	261 165,4	145 599,4	123 557,1	115 566,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	261 165,4	145 599,4	123 557,1	115 566,0
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>261 165,4</b>	<b>145 599,4</b>	<b>123 557,1</b>	<b>115 566,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(8 826,4)	(10 599,4)	(6 218,1)	1 773,0
Surplus (déficit) cumulé au début	8 826,4	1 773,0	6 218,1	7 053,4
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>(8 826,4)</b>	<b>-</b>	<b>8 826,4</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	729,0	(15 711,0)	636,8	16 440,0
<b>Total</b>	<b>729,0</b>	<b>(15 711,0)</b>	<b>636,8</b>	<b>16 440,0</b>

<sup>1</sup> Données applicables au Fonds de développement des territoires.

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds de développement des territoires**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	107 339,0	107 339,0	
<b>Total des dépenses</b>	120 735,8	120 059,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(13 396,8)	(12 720,7)	
Surplus (déficit) cumulé au début	13 396,8	19 774,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	7 053,4	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	-	-	-



## Culture et Communications

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds Avenir Mécénat Culture	5 124,4	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	31 630,0	-
<b>Total à approuver</b>	<b>36 754,4</b>	<b>-</b>

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds Avenir Mécénat Culture	-	-
Fonds du patrimoine culturel québécois	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds Avenir Mécénat Culture

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Lors du Budget 2014-2015, le gouvernement a confirmé la création du Fonds Avenir Mécénat Culture, en vue d'assurer un financement prévisible et stable du programme Mécénat Placements Culture. Les revenus du fonds proviennent d'un prélèvement sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Les sommes versées à ce fonds servent entièrement au financement des divers volets du programme Mécénat Placements Culture, qui permet aux organismes culturels récoltant des dons auprès de mécènes et donateurs de bonifier les montants récoltés grâce à une aide en appariement du programme Mécénat Placements Culture.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 5,0 M\$ en 2020-2021 et sont identiques aux revenus probables 2019-2020.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 5,1 M\$ en 2020-2021, représentant une baisse de 1,1 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020. Cette diminution s'explique principalement par des modifications apportées au programme Mécénat Placements Culture.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2019-2020 ni en 2020-2021.

**Fonds Avenir Mécénat Culture**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Taxes à la consommation	5 000,0	-	5 000,0	5 000,0
Revenus divers	6,0	-	6,0	6,0
<b>Total des revenus</b>	<b>5 006,0</b>	<b>-</b>	<b>5 006,0</b>	<b>5 006,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	230,0	-	230,0	230,0
Fonctionnement	20,0	-	20,0	20,0
Transfert	4 874,4	(1 070,4)	5 200,3	5 944,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	5 124,4	(1 070,4)	5 450,3	6 194,8
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>5 124,4</b>	<b>(1 070,4)</b>	<b>5 450,3</b>	<b>6 194,8</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(118,4)	1 070,4	(444,3)	(1 188,8)
Surplus (déficit) cumulé au début	118,4	(1 188,8)	566,4	1 307,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>(118,4)</b>	<b>122,1</b>	<b>118,4</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds Avenir Mécénat Culture**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	5 006,0	5 069,7	
<b>Total des dépenses</b>	5 968,1	5 183,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(962,1)	(113,4)	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 284,4	1 420,6	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>322,3</u>	<u>1 307,2</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	-

---

## Fonds du patrimoine culturel québécois

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du patrimoine culturel québécois soutient financièrement des initiatives favorisant la conservation et la mise en valeur d'éléments significatifs du patrimoine culturel québécois. Lancé officiellement le 6 septembre 2006, le fonds comporte cinq volets :

volet 1 : Biens protégés par le gouvernement du Québec en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002);

volet 2 : Bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif protégés par les municipalités;

volet 3 : Œuvres d'art intégrées à l'architecture et à l'environnement;

volet 4 : Expositions permanentes des institutions muséales;

volet 5 : Études, activités de diffusion, de sensibilisation, d'inventaire et de mise en valeur du patrimoine culturel en lien avec la Loi sur le patrimoine culturel.

Les revenus du fonds proviennent d'un prélèvement sur les revenus de la taxe spécifique sur les produits du tabac en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2). Ceux-ci ont été de 5,0 M\$ en 2006-2007 et de 10,0 M\$ annuellement de 2007-2008 à 2012-2013. Depuis l'exercice financier 2013-2014, les revenus du fonds sont passés de 10,0 M\$ à 15,5 M\$ et ils étaient prévus à ce niveau jusqu'en 2021-2022.

Au Budget 2018-2019, le gouvernement du Québec a annoncé une bonification de 35,5 M\$ des revenus du fonds, afin de les augmenter à 19,5 M\$ annuellement. Il a également annoncé le prolongement des versements au fonds jusqu'en 2022-2023.

De plus, au Budget 2019-2020, le gouvernement du Québec a annoncé une bonification additionnelle de 19,5 M\$ des revenus du fonds afin de prolonger les versements prévus jusqu'en 2023-2024.

Ces revenus auront pour effet de porter le montant total pouvant être engagé à près de 260,0 M\$, incluant le capital et les intérêts, d'ici la fin prévue du fonds en 2023-2024. Ainsi, au total, avec la participation des partenaires, ce sont environ 500,0 M\$ qui seront investis dans la protection et la mise en valeur de notre patrimoine culturel à travers le Québec.

## **LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

### **LES REVENUS**

Les prévisions de revenus s'établissent à 20,0 M\$ en 2020-2021, soit un niveau comparable aux revenus probables 2019-2020.

### **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses s'établissent à 31,6 M\$ en 2020-2021, représentant une hausse de 15,5 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020. Cette variation s'explique principalement par le report, à l'année 2020-2021, d'initiatives non réalisées au cours des années antérieures.

### **LES INVESTISSEMENTS**

Aucun investissement n'est prévu en 2019-2020 ni en 2020-2021.

**Fonds du patrimoine culturel québécois**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Taxes à la consommation	19 500,0	-	19 500,0	19 500,0
Revenus divers	540,2	53,8	195,1	486,4
<b>Total des revenus</b>	<b>20 040,2</b>	<b>53,8</b>	<b>19 695,1</b>	<b>19 986,4</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	565,0	-	565,0	565,0
Fonctionnement	20,0	-	20,0	20,0
Transfert	31 045,0	15 454,2	21 512,5	15 590,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	31 630,0	15 454,2	22 097,5	16 175,8
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>31 630,0</b>	<b>15 454,2</b>	<b>22 097,5</b>	<b>16 175,8</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(11 589,8)	(15 400,4)	(2 402,4)	3 810,6
Surplus (déficit) cumulé au début	36 275,5	3 810,6	25 655,1	32 464,9
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>24 685,7</b>	<b>(11 589,8)</b>	<b>23 252,7</b>	<b>36 275,5</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds du patrimoine culturel québécois**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	15 598,8	15 952,2	
<b>Total des dépenses</b>	23 051,5	11 762,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(7 452,7)	4 190,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	26 359,0	28 274,9	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>18 906,3</u>	<u>32 464,9</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	-

# Économie et Innovation

---

## Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Capital ressources naturelles et énergie	171,0	495 695,0
Fonds du développement économique	427 229,1	647 359,0
Fonds pour la croissance des entreprises québécoises	150,0	100 000,0
<b>Total à approuver</b>	<b>427 550,1</b>	<b>1 243 054,0</b>

---

## Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Capital ressources naturelles et énergie	206 531,5	-
Fonds du développement économique	-	251 032,5
<b>Total à approuver</b>	<b>206 531,5</b>	<b>251 032,5</b>

---

## Capital ressources naturelles et énergie

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Capital ressources naturelles et énergie, anciennement Capital Mines Hydrocarbures, est institué au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation et son administration est confiée à Investissement Québec.

Ce fonds a pour objet de faire fructifier et d'accroître les sommes dont il dispose par des investissements en participations dans des entreprises dont la principale activité correspond à l'une des suivantes :

- l'exploitation ou la transformation, au Québec, de ressources naturelles;
- la production, le stockage, le transport et la distribution de combustibles permettant la réduction de l'intensité en carbone;
- la production, le stockage, le transport et la distribution d'énergie renouvelable ou de matières de substitution aux combustibles fossiles qui permettent la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou contribuent à l'offre en énergie propre ou en hydrogène au Québec;
- le développement, la commercialisation ou l'implantation de technologies favorisant la transition, l'innovation ou l'efficacité énergétique.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 4,5 M\$ en 2020-2021, soit 163,3 M\$ de moins que les revenus probables 2019-2020. Cette baisse s'explique principalement par un gain important réalisé en 2019-2020 lors de la disposition d'actions.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 2,1 M\$ en 2020-2021, soit 35,0 M\$ de moins que les dépenses probables 2019-2020. Cette variation s'explique essentiellement par une moins-value durable anticipée en 2019-2020 sur des actions détenues.

#### LES INVESTISSEMENTS

Capital ressources naturelles et énergie détient des participations sous forme d'actions participantes de sociétés cotées en bourse, d'actions participantes de sociétés privées et dans des partenariats autres que commerciaux. Les prévisions d'investissements s'établissent à 495,7 M\$ en 2020-2021.

Aucun investissement en immobilisations n'est prévu pour Capital ressources naturelles et énergie pour les exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021.

**Capital ressources naturelles et énergie**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Revenus divers	4 455,0	(163 337,0)	1 236,0	167 792,0
<b>Total des revenus</b>	<b>4 455,0</b>	<b>(163 337,0)</b>	<b>1 236,0</b>	<b>167 792,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
<b>DÉPENSES À APPROUVER : Créances douteuses et autres provisions</b>	<b>171,0</b>	(36 654,0)	157,0	36 825,0
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	1 881,0	1 617,0	2 076,0	264,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	2 052,0	(35 037,0)	2 233,0	37 089,0
Service de la dette	-	-	-	-
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 052,0</b>	<b>(35 037,0)</b>	<b>2 233,0</b>	<b>37 089,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	2 403,0	(128 300,0)	(997,0)	130 703,0
Surplus (déficit) cumulé au début	(15 723,0)	121 605,5	(105 891,0)	(137 328,5)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>(13 320,0)</b>	<b>2 403,0</b>	<b>(106 888,0)</b>	<b>(15 723,0)</b> <sup>1</sup>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	495 695,0	340 592,0	93 135,0	155 103,0
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>495 695,0</b>	<b>340 592,0</b>	<b>93 135,0</b>	<b>155 103,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(923 619,0)	(495 695,0)	(691 363,0)	(427 924,0)
<b>Total</b>	<b>(923 619,0)</b>	<b>(495 695,0)</b>	<b>(691 363,0)</b>	<b>(427 924,0)</b>

<sup>1</sup> Incluant un montant de 9,1 M\$ au déficit cumulé en 2019-2020 pour des pertes de réévaluation et autres ajustements.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'excédent des dépenses à approuver de 206,5 M\$ en 2018-2019 s'explique principalement par la comptabilisation d'une moins-value durable sur actions.

### Capital ressources naturelles et énergie <sup>1</sup>

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels <sup>2</sup>	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	1 830,0	306,5	
Dépenses	200,0	206 731,5	<b>206 531,5</b>
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	1 707,0	140,4	
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 907,0</b>	<b>206 871,9</b>	
Surplus (déficit) de l'exercice	(77,0)	(206 565,4)	
Surplus (déficit) cumulé au début	66 898,7	7 113,5	
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	-	62 123,4	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>66 821,7</b>	<b>(137 328,5)</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	185 000,0	98 500,0	
<b>Total des investissements</b>	<b>185 000,0</b>	<b>98 500,0</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> En vertu de la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation (L.Q. 2019, chapitre 29), le fonds Capital Mines Hydrocarbures se nomme maintenant Capital ressources naturelles et énergie.

<sup>2</sup> Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.

---

## Fonds du développement économique

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du développement économique a été institué au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation et son administration a été confiée à Investissement Québec.

Le fonds est affecté à l'administration et au versement de toute aide financière prévue par un programme élaboré ou désigné par le gouvernement et de toute aide financière accordée par Investissement Québec dans l'exécution d'un mandat que le gouvernement lui confie.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 427,2 M\$ en 2020-2021, soit 693,5 M\$ de moins que les revenus probables 2019-2020. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de la contribution financière du gouvernement du Québec au titre de la provision pour pertes et par une diminution des revenus divers à la suite de revenus non récurrents prévus dans l'exercice 2019-2020. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 427,2 M\$ en 2020-2021, soit 693,5 M\$ de moins que les dépenses probables 2019-2020. Cette diminution s'explique principalement par l'inscription, en 2019-2020, d'une provision pour pertes estimées sur investissement dans la C Series, de même que par une diminution des contributions financières.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les aides financières administrées par le fonds sont composées de prêts, de participations et de garanties d'emprunts et d'engagements financiers (marges de crédit et crédits-acheteurs). Ces investissements s'établissent à 647,4 M\$ en 2020-2021, soit 322,9 M\$ de moins que les investissements probables 2019-2020.

Aucun investissement en immobilisations n'est prévu pour le fonds au cours des exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021.

**Fonds du développement économique**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	273 548,1	(590 905,2)	837 068,0	864 453,3
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	-	-	111,0	-
Revenus divers	153 681,0	(102 621,0)	138 881,0	256 302,0
<b>Total des revenus</b>	<b>427 229,1</b>	<b>(693 526,2)</b>	<b>976 060,0</b>	<b>1 120 755,3</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Fonctionnement	72 694,1	935,3	40 481,0	71 758,8
Transfert	126 444,0	(41 928,5)	96 127,0	168 372,5
Créances douteuses et autres provisions	142 136,0	(651 856,0)	756 167,0	793 992,0
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	-	-	-	-
Total des dépenses excluant le service de la dette	341 274,1	(692 849,2)	892 775,0	1 034 123,3
Service de la dette	85 955,0	(677,0)	83 285,0	86 632,0
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>427 229,1</b>	<b>(693 526,2)</b>	<b>976 060,0</b>	<b>1 120 755,3</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	94 089,0	(40 391,0)	64 201,0	134 480,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>94 089,0</b>	<b>-</b>	<b>64 201,0</b>	<b>94 089,0</b> <sup>1</sup>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	647 359,0	(322 871,0)	777 741,0	970 230,0
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>647 359,0</b>	<b>(322 871,0)</b>	<b>777 741,0</b>	<b>970 230,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(3 603 199,0)	(460 311,0)	(3 030 898,0)	(3 142 888,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(2 143 528,0)	(70 820,0)	(2 123 400,0)	(2 072 708,0)
<b>Total</b>	<b>(5 746 727,0)</b>	<b>(531 131,0)</b>	<b>(5 154 298,0)</b>	<b>(5 215 596,0)</b>

<sup>1</sup> Incluant un ajustement au surplus cumulé en 2019-2020 pour des pertes de réévaluation cumulées de 40,4 M\$.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'excédent à approuver s'explique par des investissements non prévus en 2018-2019.

### Fonds du développement économique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	435 626,0	250 785,2	
Dépenses	435 626,0	249 761,9	-
Dépenses liées aux quotes-parts des participations	-	1 023,3	
<b>Total des dépenses</b>	435 626,0	250 785,2	
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	257 620,7	82 984,0	
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	-	51 496,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	257 620,7	134 480,0	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	30 560,2	
Prêts, placements, avances et autres coûts	632 329,0	852 801,3	
<b>Total des investissements</b>	632 329,0	883 361,5	<b>251 032,5</b>

---

## Fonds pour la croissance des entreprises québécoises

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour la croissance des entreprises québécoises a été institué en 2019-2020 au sein du ministère de l'Économie et de l'Innovation en vertu de la Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation (L.Q. 2019, chapitre 29) et son administration est confiée à Investissement Québec.

Ce fonds a pour objet de faire fructifier et d'accroître les sommes dont il dispose en soutenant des entreprises dont les principales activités sont exercées au Québec et qui présentent un fort potentiel de croissance ou un caractère stratégique pour l'économie du Québec.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 1,0 M\$ en 2020-2021.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 0,2 M\$ en 2020-2021.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus sont des participations sous forme d'actions. Les prévisions d'investissements s'établissent à 100,0 M\$ en 2020-2021. Aucun investissement en immobilisations n'est prévu en 2020-2021.

**Fonds pour la croissance des entreprises québécoises**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Revenus divers	1 025,0	1 025,0	-	-
<b>Total des revenus</b>	<b>1 025,0</b>	<b>1 025,0</b>	-	-
<b>DÉPENSES</b>				
Créances douteuses et autres provisions	150,0	150,0	-	-
Total des dépenses excluant le service de la dette	150,0	150,0	-	-
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>150,0</b>	<b>150,0</b>	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	875,0	875,0	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>875,0</b>	<b>875,0</b>	-	-
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	100 000,0	100 000,0	100 000,0	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>100 000,0</b>	<b>100 000,0</b>	<b>100 000,0</b>	-
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(100 000,0)	(100 000,0)	(100 000,0)	-
<b>Total</b>	<b>(100 000,0)</b>	<b>(100 000,0)</b>	<b>(100 000,0)</b>	-



## Éducation et Enseignement supérieur

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	93 087,1	142 999,9
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	25 000,0	-
<b>Total à approuver</b>	<b>118 087,1</b>	<b>142 999,9</b>

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	-	-
Fonds pour l'excellence et la performance universitaires	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique vise notamment à contribuer au développement d'une culture sportive au sein de la population. Les activités du fonds ont débuté le 1<sup>er</sup> août 2006.

Les revenus annuels du fonds proviennent essentiellement d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2).

Ces revenus sont affectés à des programmes d'aide financière ayant pour objectif le financement des activités suivantes :

- la construction, la rénovation, l'aménagement et la mise aux normes d'installations sportives et récréatives;
- l'organisation d'événements sportifs internationaux;
- la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;
- le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 dans les arénas et les centres de curling.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 81,9 M\$ en 2020-2021, soit 9,8 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte d'une mesure annoncée dans le cadre du Budget 2020-2021.

L'augmentation des revenus versés au fonds provient de la taxe sur le tabac.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'élèvent à 93,1 M\$ en 2020-2021, soit 4,2 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020.

La variation des dépenses s'explique principalement par le fait que le fonds finance des projets, par l'entremise de différents programmes d'aide financière. Le fonds est tributaire des dates de réalisation des travaux fournis par les bénéficiaires.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements s'établissent à 143,0 M\$ pour 2020-2021, comparativement aux investissements probables de 95,0 M\$ en 2019-2020. La variation s'explique principalement par une augmentation de l'acquisition de placements à l'exercice 2020-2021.

**Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Taxes à la consommation	80 000,0	10 000,0	70 000,0	70 000,0
Revenus divers	1 864,3	(168,8)	1 969,2	2 033,1
<b>Total des revenus</b>	<b>81 864,3</b>	<b>9 831,2</b>	<b>71 969,2</b>	<b>72 033,1</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	717,1	24,2	692,9	692,9
Fonctionnement	99,5	-	99,5	99,5
Transfert	92 270,5	4 159,5	83 507,4	88 111,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	93 087,1	4 183,7	84 299,8	88 903,4
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>93 087,1</b>	<b>4 183,7</b>	<b>84 299,8</b>	<b>88 903,4</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(11 222,8)	5 647,5	(12 330,6)	(16 870,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	186 435,0	(16 870,3)	196 915,8	203 305,3
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>175 212,2</b>	<b>(11 222,8)</b>	<b>184 585,2</b>	<b>186 435,0</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	142 999,9	47 999,9	107 669,4	95 000,0
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>142 999,9</b>	<b>47 999,9</b>	<b>107 669,4</b>	<b>95 000,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	69 937,7	73 302,2	
<b>Total des dépenses</b>	80 579,4	60 564,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(10 641,7)	12 738,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	193 768,0	190 567,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>183 126,3</u>	<u>203 305,3</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	130 000,0	8 678,3	
<b>Total des investissements</b>	<u>130 000,0</u>	<u>8 678,3</u>	-

---

## Fonds pour l'excellence et la performance universitaires

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Institué en vertu de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1), le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires vise à associer la contribution gouvernementale à des objectifs prédéfinis en matière de philanthropie, laquelle est octroyée dans le cadre du programme Placements Universités.

La totalité des activités du fonds est financée par des revenus d'affectation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2020-2021, le Fonds pour l'excellence et la performance universitaires est doté d'un montant de 25,0 M\$ pour le financement du programme Placements Universités, soit le même montant qu'en 2019-2020.

#### LES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2020-2021, les dépenses prévues pour le programme Placements Universités sont les mêmes qu'en 2019-2020 et seront normalisées en fonction de l'enveloppe disponible de 25,0 M\$.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu en 2019-2020 et 2020-2021.

**Fonds pour l'excellence et la performance universitaires**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
<b>Total des revenus</b>	<b>25 000,0</b>	<b>-</b>	<b>25 000,0</b>	<b>25 000,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Transfert	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>25 000,0</b>	<b>-</b>	<b>25 000,0</b>	<b>25 000,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	25 000,0	-	25 000,0	25 000,0
<b>Total</b>	<b>25 000,0</b>	<b>-</b>	<b>25 000,0</b>	<b>25 000,0</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds pour l'excellence et la performance universitaires**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	25 000,0	25 000,0	
<b>Total des dépenses</b>	25 000,0	25 000,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	-	-	-



# Énergie et Ressources naturelles

---

## Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles	43 866,3	600,0
Fonds de transition énergétique	1 291,6	-
Fonds d'information sur le territoire	117 902,2	55 731,2
<b>Total à approuver</b>	<b>163 060,1</b>	<b>56 331,2</b>

---

## Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles	-	-
Fonds de transition énergétique	-	-
Fonds d'information sur le territoire	-	9 212,2
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>9 212,2</b>

---

## Fonds des ressources naturelles

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le Ministère est responsable des volets Gestion des énergies fossiles, Patrimoine minier, ainsi que Gestion de l'activité minière.

Le volet Gestion des énergies fossiles est affecté au financement des activités nécessaires à l'application de la Loi sur les hydrocarbures (RLRQ, chapitre H-4.2) et des règlements pris pour son application, de même qu'à l'acquisition et à la diffusion de connaissances géoscientifiques et à la recherche et au développement dans le domaine du pétrole, du gaz naturel, des réservoirs souterrains et de la saumure.

Le volet Patrimoine minier est affecté au financement d'activités favorisant le développement du potentiel minéral incluant des activités d'acquisition de connaissances géoscientifiques, de recherche et de développement des techniques d'exploration, d'exploitation, de réaménagement et de restauration de sites miniers et de soutien au développement de l'entrepreneuriat québécois.

Le volet Gestion de l'activité minière est affecté au financement des activités liées à l'application de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M-13.1), à l'exception de celles liées au pétrole, au gaz naturel, aux réservoirs souterrains et à la saumure, et celles liées à l'application de la Loi sur l'impôt minier (RLRQ, chapitre I-0.4).

Le financement provient principalement d'une partie de sommes perçues à titre de droits miniers et par des crédits alloués par le Parlement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus de ce fonds pour l'exercice 2020-2021 s'établissent à 32,9 M\$, soit une augmentation de 1,0 M\$ comparativement à l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par les sommes additionnelles permettant le recensement des puits d'hydrocarbures abandonnés ou sans propriétaires sur le territoire du Québec et celles permettant la sécurisation des sites miniers abandonnés. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

## **LES DÉPENSES**

Les dépenses de ce fonds pour l'exercice 2020-2021 s'établissent à 43,9 M\$, soit une augmentation de 8,1 M\$ comparativement à la dépense probable 2019-2020. Cette hausse s'explique par la mise en application de la mesure « Appuyer l'innovation dans le secteur minier québécois » annoncée dans le Budget 2018-2019, par l'augmentation des coûts pour le recensement des puits d'hydrocarbures abandonnés ou sans propriétaires sur le territoire du Québec et pour la sécurisation des sites miniers abandonnés.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements s'établissent à 0,6 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit un niveau comparable à l'exercice précédent.

**Fonds des ressources naturelles**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	9 555,3	818,9	6 736,4	8 736,4
Droits et permis	23 268,5	274,0	22 790,1	22 994,5
Revenus divers	125,0	(75,0)	203,0	200,0
<b>Total des revenus</b>	<b>32 948,8</b>	<b>1 017,9</b>	<b>29 729,5</b>	<b>31 930,9</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	15 156,4	642,0	15 082,8	14 514,4
Fonctionnement	13 436,9	2 615,8	12 575,1	10 821,1
Transfert	15 268,0	4 885,0	12 371,0	10 383,0
Créances douteuses et autres provisions	5,0	-	5,0	5,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	43 866,3	8 142,8	40 033,9	35 723,5
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>43 866,3</b>	<b>8 142,8</b>	<b>40 033,9</b>	<b>35 723,5</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(10 917,5)	(7 124,9)	(10 304,4)	(3 792,6)
Surplus (déficit) cumulé au début	28 188,4	(3 792,6)	28 006,9	31 981,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>17 270,9</b>	<b>(10 917,5)</b>	<b>17 702,5</b>	<b>28 188,4</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	100,0	(255,6)	395,0	355,6
Ressources informationnelles	500,0	108,6	391,4	391,4
Total des immobilisations	600,0	(147,0)	786,4	747,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>600,0</b>	<b>(147,0)</b>	<b>786,4</b>	<b>747,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	(237,1)	-
Solde des avances au (du) fonds général	6 006,7	(5 495,3)	9 154,0	11 502,0
<b>Total</b>	<b>6 006,7</b>	<b>(5 495,3)</b>	<b>8 916,9</b>	<b>11 502,0</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds des ressources naturelles**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	32 149,4	32 015,4	
<b>Total des dépenses</b>	33 763,8	27 295,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 614,4)	4 719,8	
Surplus (déficit) cumulé au début	28 371,6	27 261,2	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>26 757,2</u>	<u>31 981,0</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	412,0	266,8	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>412,0</u>	<u>266,8</u>	-

---

## Fonds de transition énergétique

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Ce Fonds est affecté au financement de l'administration et des activités de Transition énergétique Québec. Les sommes prévues être versées au crédit du Fonds de transition énergétique sont principalement composées de droits perçus pour des licences ou des autorisations, de diverses redevances, de crédits alloués par le Parlement, de sommes virées par le ministre des Finances ainsi que de dons, legs ou autres contributions.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 1,3 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit un montant similaire à l'exercice précédent.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 1,3 M\$, soit une diminution de 2,9 M\$ comparativement à l'exercice précédent. La variation s'explique par le fait que la subvention versée à Transition énergétique Québec en 2019-2020 comprenait également les sommes prévues être versées en 2018-2019.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds de transition énergétique à l'exercice 2020-2021.

**Fonds de transition énergétique**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Droits et permis	1 291,6	30,3	2 758,0	1 261,3
<b>Total des revenus</b>	<b>1 291,6</b>	<b>30,3</b>	<b>2 758,0</b>	<b>1 261,3</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Transfert	1 291,6	(2 928,7)	2 758,0	4 220,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 291,6	(2 928,7)	2 758,0	4 220,3
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>1 291,6</b>	<b>(2 928,7)</b>	<b>2 758,0</b>	<b>4 220,3</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	2 959,0	-	(2 959,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(2 959,0)	-	2 959,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds de transition énergétique**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	100,0	2 959,0	
<b>Total des dépenses</b>	100,0	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	2 959,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	2 959,0	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds d'information sur le territoire

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'information sur le territoire regroupe les activités liées à l'arpentage, au cadastre et au registre foncier de même qu'aux produits et services afférents, et ce, dans les domaines de l'information foncière et géographique. Il agit également en matière d'élaboration de politiques et de stratégies de mise en valeur du territoire public ainsi que de défense de l'intégrité du territoire du Québec.

Le financement provient de la tarification perçue pour les biens et services offerts aux diverses clientèles.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 148,5 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit 2,8 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020. Cette variation provient principalement de l'indexation des tarifs pour l'ensemble des biens et services offerts aux clientèles ainsi que de la hausse des revenus de placements.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 117,9 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit 5,5 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020. La variation s'explique notamment par une hausse de la masse salariale et des dépenses d'amortissement du plan cadastral. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus du fonds pour l'exercice 2020-2021 s'établissent à 55,7 M\$, soit 13,5 M\$ de moins que les investissements probables 2019-2020. Cette variation s'explique par une diminution des sommes consacrées au plan cadastral et aux acquisitions de placements de portefeuille.

**Fonds d'information sur le territoire**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Revenus divers	148 527,0	2 842,2	145 684,8	145 684,8
<b>Total des revenus</b>	<b>148 527,0</b>	<b>2 842,2</b>	<b>145 684,8</b>	<b>145 684,8</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	34 001,4	2 899,2	32 178,3	31 102,2
Fonctionnement	83 900,8	2 551,3	84 020,5	81 349,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	117 902,2	5 450,5	116 198,8	112 451,7
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>117 902,2</b>	<b>5 450,5</b>	<b>116 198,8</b>	<b>112 451,7</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	30 624,8	(2 608,3)	29 486,0	33 233,1
Surplus (déficit) cumulé au début	612 417,3	33 233,1	570 379,4	579 184,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>643 042,1</b>	<b>30 624,8</b>	<b>599 865,4</b>	<b>612 417,3</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	4 944,7	(8 945,1)	13 578,2	13 889,8
Ressources informationnelles	3 820,7	164,5	3 656,2	3 656,2
Total des immobilisations	8 765,4	(8 780,6)	17 234,4	17 546,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	46 965,8	(4 750,2)	36 803,6	51 716,0
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>55 731,2</b>	<b>(13 530,8)</b>	<b>54 038,0</b>	<b>69 262,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	3 000,0	-	1 000,0	3 000,0
<b>Total</b>	<b>3 000,0</b>	<b>-</b>	<b>1 000,0</b>	<b>3 000,0</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019**

L'excédent des investissements réalisés en 2018-2019 par rapport au budget initial réfère à des placements additionnels effectués, lesquels sont principalement attribuables à la diminution des dépenses.

**Fonds d'information sur le territoire**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	142 532,1	142 024,9	
<b>Total des dépenses</b>	114 360,2	98 773,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	28 171,9	43 251,9	
Surplus (déficit) cumulé au début	530 541,7	535 932,3	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>558 713,6</b>	<b>579 184,2</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	28 797,2	18 750,6	
Prêts, placements, avances et autres coûts	23 828,6	43 087,4	
<b>Total des investissements</b>	<b>52 625,8</b>	<b>61 838,0</b>	<b>9 212,2</b>



## Environnement et Lutte contre les changements climatiques

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	36 659,5	200,0
Fonds vert	1 138 802,4	3 292,0
<b>Total à approuver</b>	<b>1 175 461,9</b>	<b>3 492,0</b>

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État	-	-
Fonds vert	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État a été créé à la suite de l'adoption et de la sanction, le 23 mars 2017, de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert (L.Q. 2017, chapitre 4). Effectif depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, le Fonds vise, entre autres, à appuyer la réalisation de mesures favorisant la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Il sert notamment à financer des activités, des projets ou des programmes visant à stimuler l'innovation technologique, la recherche et le développement, l'acquisition de connaissances, l'amélioration des performances ainsi que la sensibilisation et l'éducation de la population.

Le Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État est un véhicule comptable permettant au ministre d'y verser des revenus afin de contribuer à la réalisation de la mission du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les principales sources de revenus du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État sont notamment :

- la tarification des autorisations environnementales, les amendes et les sanctions administratives;
- les droits annuels relatifs aux attestations d'assainissement en milieu industriel;
- les sommes perçues dans le cadre d'une concession des droits du domaine hydrique de l'État;
- les sommes perçues dans le cadre de l'accréditation des personnes et des municipalités;
- les sommes perçues en application de la Loi sur la sécurité des barrages (RLRQ, chapitre S-3.1.01) et des montants versés en compensation par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'entente de transfert de la gestion de trois barrages;
- la contribution du gouvernement du Canada découlant des ententes fédérales-provinciales conclues.

Ces revenus permettent notamment de financer les dépenses liées aux activités visées par la tarification, d'assurer la surveillance et le contrôle du respect de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, chapitre Q-2) et de ses règlements, de mettre en œuvre le Programme de réduction des rejets industriels, de veiller à la surveillance hydrométrique sur le territoire québécois ainsi que d'assurer la gestion, l'exploitation et l'entretien des trois barrages du Témiscamingue dont la responsabilité a été transférée au gouvernement du Québec par le gouvernement fédéral.

## **LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

### **LES REVENUS**

Pour l'exercice 2020-2021, les prévisions de revenus du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État s'élèvent à 46,9 M\$ comparativement à des revenus probables de 46,6 M\$ au cours de l'exercice 2019-2020.

### **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses s'établissent à 36,7 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit une augmentation de 4,5 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020. Cette variation s'explique notamment par les premiers déboursés effectués pour des projets visant la conservation des milieux humides et hydriques.

### **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements du Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État s'élèvent à 0,2 M\$ pour l'exercice 2020-2021. Ce montant est prévu pour l'acquisition de biens tangibles.

**Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Droits et permis	28 589,0	(708,2)	12 630,9	29 297,2
Revenus divers	13 007,5	1 774,5	26 090,0	11 233,0
Transferts du gouvernement fédéral	5 352,1	(706,9)	5 334,7	6 059,0
<b>Total des revenus</b>	<b>46 948,6</b>	<b>359,4</b>	<b>44 055,6</b>	<b>46 589,2</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	18 174,1	214,5	16 093,4	17 959,6
Fonctionnement	8 199,9	(757,2)	8 228,6	8 957,1
Transfert	10 210,5	5 000,0	2 230,5	5 210,5
Créances douteuses et autres provisions	75,0	-	75,0	75,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	36 659,5	4 457,3	26 627,5	32 202,2
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>36 659,5</b>	<b>4 457,3</b>	<b>26 627,5</b>	<b>32 202,2</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	10 289,1	(4 097,9)	17 428,1	14 387,0
Surplus (déficit) cumulé au début	105 953,0	14 387,0	84 843,0	91 566,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>116 242,1</b>	<b>10 289,1</b>	<b>102 271,1</b>	<b>105 953,0</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	200,0	135,0	65,0	65,0
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	200,0	135,0	65,0	65,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>200,0</b>	<b>135,0</b>	<b>65,0</b>	<b>65,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	2 500,0	-	2 500,0	2 500,0
<b>Total</b>	<b>2 500,0</b>	<b>-</b>	<b>2 500,0</b>	<b>2 500,0</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019**

**Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels <sup>1</sup>	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	32 151,7	58 224,8	
<b>Total des dépenses</b>	24 259,5	21 224,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	7 892,2	37 000,7	
Surplus (déficit) cumulé au début	42 328,2	54 565,3	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	50 220,4	91 566,0	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	17 250,0	14 887,6	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	17 250,0	14 887,6	-

<sup>1</sup> Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.

---

## Fonds vert

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Créé en juin 2006, le Fonds vert, sous la responsabilité du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, est affecté au financement de mesures ou de programmes que le ministre peut réaliser dans le cadre de ses fonctions. Le fonds vise, entre autres, à appuyer la réalisation de mesures favorisant la lutte contre les changements climatiques, la gestion des matières résiduelles et la gouvernance sur l'eau. Important levier financier, le Fonds vert est un véhicule comptable permettant au ministre d'y verser des revenus afin de soutenir les divers partenaires que sont les municipalités, les entreprises et les organismes à but non lucratif œuvrant dans le domaine de l'environnement.

Le Fonds vert contribue de façon importante à la réalisation de la mission du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il est une constituante du portefeuille ministériel. Les diverses sources de revenus sont utilisées aux fins pour lesquelles elles sont perçues, et ce, en respect du principe pollueur payeur. Cet important levier financier s'inscrit dans la vision ministérielle en contribuant au développement québécois pour un environnement sain et une croissance économique responsable. Les sources de revenus du Fonds vert sont notamment :

- les revenus provenant de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (marché du carbone);
- les redevances pour l'élimination des matières résiduelles;
- la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau.

À noter que pour le volet consacré à la lutte contre les changements climatiques, le Ministère n'est pas le seul à mettre en œuvre des programmes et des mesures financés par le Fonds vert. Ainsi, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, des ententes sont conclues entre le Conseil de gestion du Fonds vert (CGFV) et des ministères et organismes leur permettant d'utiliser les sommes versées au fonds pour réaliser les activités prévues par ce plan. Le CGFV a été institué le 1<sup>er</sup> avril 2017 et celui-ci a pour mission d'encadrer la gouvernance du Fonds vert et d'assurer la coordination de sa gestion dans une perspective de développement durable, d'efficacité, d'efficience et de transparence.

Rappelons que le 25 juin 2019, le gouvernement a annoncé son intention de réformer la gouvernance du Fonds vert, notamment en abolissant le CGFV. À cet égard, un projet de loi visant à simplifier cette gouvernance, à clarifier les responsabilités, à éviter les chevauchements et à assurer l'imputabilité ministérielle en matière de lutte contre les changements climatiques et de transition énergétique a été déposé à l'Assemblée nationale à l'automne 2019.

## **LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

### **LES REVENUS**

Pour l'exercice 2020-2021, les revenus prévus du Fonds vert sont de 1 177,8 M\$, en baisse de 72,4 M\$ comparativement aux revenus probables 2019-2020. La variation s'explique principalement par des revenus découlant du marché du carbone plus élevés que prévu pour l'exercice 2019-2020.

### **LES DÉPENSES**

Les dépenses prévues du Fonds vert pour l'exercice 2020-2021 s'élèvent à 1 138,8 M\$, en hausse de 204,2 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020. Une accélération du rythme de réalisation des mesures du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques explique la hausse par rapport à 2019-2020. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

### **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements du Fonds vert s'établissent à 3,3 M\$ pour l'exercice 2020-2021, comparativement aux investissements probables de près de 402,1 M\$ en 2019-2020. Cette diminution découle d'une prévision d'acquisition de placement de portefeuille inférieure à celle de 2019-2020.

## Environnement et Lutte contre les changements climatiques

### Fonds vert

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Droits et permis	1 044 820,3	(74 394,4)	950 067,4	1 119 214,7
Revenus divers	28 230,2	(9,8)	21 515,0	28 240,0
Transferts du gouvernement fédéral	104 772,8	2 021,7	98 978,0	102 751,1
<b>Total des revenus</b>	<b>1 177 823,3</b>	<b>(72 382,5)</b>	<b>1 070 560,4</b>	<b>1 250 205,8</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	39 903,3	4 475,1	31 063,1	35 428,2
Fonctionnement	34 997,2	815,4	33 574,2	34 181,8
Transfert	1 063 901,9	198 945,1	854 959,4	864 956,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 138 802,4	204 235,6	919 596,7	934 566,8
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>1 138 802,4</b>	<b>204 235,6</b>	<b>919 596,7</b>	<b>934 566,8</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	39 020,9	(276 618,1)	150 963,7	315 639,0
Surplus (déficit) cumulé au début	1 609 363,0	315 639,0	1 287 960,1	1 293 724,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>1 648 383,9</b>	<b>39 020,9</b>	<b>1 438 923,8</b>	<b>1 609 363,0</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	2 345,5	1 257,6	2 098,0	1 087,9
Ressources informationnelles	946,5	(100,0)	1 046,5	1 046,5
Total des immobilisations	3 292,0	1 157,6	3 144,5	2 134,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	(400 000,0)	400 000,0	400 000,0
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>3 292,0</b>	<b>(398 842,4)</b>	<b>403 144,5</b>	<b>402 134,4</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	20 000,0	-	20 000,0	20 000,0
<b>Total</b>	<b>20 000,0</b>	<b>-</b>	<b>20 000,0</b>	<b>20 000,0</b>

**Fonds vert (suite)**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>DÉPENSES PAR MINISTÈRE</b>				
Affaires municipales et Habitation <sup>1</sup>	15 384,6	11 777,7	6 484,2	3 606,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	1 788,8	(1 757,3)	3 100,0	3 546,1
Économie et Innovation	31 111,3	3 207,6	44 900,9	27 903,7
Éducation et Enseignement supérieur	16 750,0	4 750,0	12 000,0	12 000,0
Énergie et Ressources naturelles <sup>2</sup>	479 561,4	116 457,8	246 223,2	363 103,6
Environnement et Lutte contre les changements climatiques <sup>3</sup>	396 617,6	178 812,4	312 044,5	217 805,2
Forêts, Faune et Parcs <sup>4</sup>	6 862,2	(1 250,6)	6 885,1	8 112,8
Relations internationales et Francophonie	278,0	-	278,0	278,0
Santé et Services sociaux	6 312,7	(1 808,7)	2 502,6	8 121,4
Sécurité publique	6 469,3	(457,5)	6 365,9	6 926,8
Tourisme (Fonds de partenariat touristique)	223,0	(47,0)	290,0	270,0
Transports <sup>5</sup>	177 443,5	(105 448,8)	278 522,3	282 892,3
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 138 802,4</b>	<b>204 235,6</b>	<b>919 596,7</b>	<b>934 566,8</b>

<sup>1</sup> Incluant un montant de 0,4 M\$ aux résultats probables 2019-2020 et de 0,6 M\$ en 2020-2021 pour la Régie du bâtiment du Québec.

<sup>2</sup> Incluant un montant de 349,7 M\$ aux résultats probables 2019-2020 et de 468,0 M\$ en 2020-2021 pour Transition énergétique Québec.

<sup>3</sup> Incluant un montant de 1,4 M\$ aux résultats probables 2019-2020 et de 1,0 M\$ en 2020-2021 pour le Conseil de gestion du Fonds vert ainsi qu'un montant de 9,1 M\$ aux résultats probables 2019-2020 et de 8,4 M\$ en 2020-2021 pour la Société québécoise de récupération et de recyclage.

<sup>4</sup> Incluant un montant de 6,6 M\$ aux résultats probables 2019-2020 et de 5,7 M\$ en 2020-2021 pour le Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier.

<sup>5</sup> Incluant un montant de 233,8 M\$ aux résultats probables 2019-2020 et de 124,9 M\$ en 2020-2021 pour le Fonds des réseaux de transport terrestre.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds vert

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels <sup>1</sup>	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	735 939,7	1 042 065,0	
<b>Total des dépenses</b>	851 802,7	734 570,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(115 863,0)	307 495,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	949 255,0	986 229,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>833 392,0</u>	<u>1 293 724,0</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	2 863,4	748,5	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>2 863,4</u>	<u>748,5</u>	-

<sup>1</sup> Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.

## Famille

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 650 099,9	-
<b>Total à approuver</b>	<b>2 650 099,9</b>	<b>-</b>

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	-	-
Fonds pour le développement des jeunes enfants	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance, constitué par la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (RLRQ, chapitre S-4.1.1) en avril 2015, est affecté exclusivement au financement des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés.

Les revenus du fonds proviennent des crédits alloués à cette fin par le Parlement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus prévus pour l'exercice financier 2020-2021 sont de 2 650,1 M\$, soit sensiblement au même niveau que les revenus probables 2019-2020. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses prévues pour l'exercice financier 2020-2021 sont de 2 650,1 M\$, soit sensiblement au même niveau que les dépenses probables 2019-2020.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds.

**Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	2 650 099,9	(6 668,8)	2 657 568,7	2 656 768,7
<b>Total des revenus</b>	<b>2 650 099,9</b>	<b>(6 668,8)</b>	<b>2 657 568,7</b>	<b>2 656 768,7</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Transfert	2 649 999,9	(11 798,0)	2 657 468,7	2 661 797,9
Créances douteuses et autres provisions	100,0	-	100,0	100,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	2 650 099,9	(11 798,0)	2 657 568,7	2 661 897,9
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>2 650 099,9</b>	<b>(11 798,0)</b>	<b>2 657 568,7</b>	<b>2 661 897,9</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	5 129,2	-	(5 129,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(5 129,2)	-	5 129,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(6 565,3)	1 733,5	(221 317,8)	(8 298,8)
<b>Total</b>	<b>(6 565,3)</b>	<b>1 733,5</b>	<b>(221 317,8)</b>	<b>(8 298,8)</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	2 423 281,3	2 371 246,2	
<b>Total des dépenses</b>	2 423 281,3	2 385 617,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(14 370,8)	
Surplus (déficit) cumulé au début	7 500,0	19 500,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>7 500,0</u>	<u>5 129,2</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	-

---

## Fonds pour le développement des jeunes enfants

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Découlant d'un partenariat entre le ministère de la Famille et la Fondation Lucie et André Chagnon, le fonds vise à soutenir le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté, afin de favoriser la réussite de leur entrée scolaire et la poursuite de leur scolarité. Le fonds est affecté au financement d'activités, de projets et d'initiatives à ces fins.

Les revenus annuels du fonds proviennent d'une partie du produit de l'impôt sur le tabac prélevé en vertu de la Loi concernant l'impôt sur le tabac (RLRQ, chapitre I-2) et des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

L'exercice financier 2019-2020 sera la dernière année complète d'activités du fonds.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Aucun revenu n'est prévu pour l'exercice financier 2020-2021.

#### LES DÉPENSES

Aucune dépense n'est prévue pour l'exercice financier 2020-2021.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds.

**Fonds pour le développement des jeunes enfants**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Taxes à la consommation	-	(15 000,0)	-	15 000,0
Revenus divers	-	(190,7)	45,1	190,7
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>(15 190,7)</b>	<b>45,1</b>	<b>15 190,7</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Transfert	-	(7 500,0)	8 254,0	7 500,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	-	(7 500,0)	8 254,0	7 500,0
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>(7 500,0)</b>	<b>8 254,0</b>	<b>7 500,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	(7 690,7)	(8 208,9)	7 690,7
Surplus (déficit) cumulé au début	-	(13 083,9)	8 208,9	13 083,9
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b> <sup>1</sup>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> En vertu du deuxième alinéa de l'article 22 de la Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants (RLRQ, chapitre F-4.0022), les surplus du fonds existant à la date de cessation d'effet de l'article 1 seront virés au fonds général.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds pour le développement des jeunes enfants

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	15 091,8	15 140,4	
<b>Total des dépenses</b>	21 250,0	16 375,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(6 158,2)	(1 234,6)	
Surplus (déficit) cumulé au début	14 311,0	14 318,5	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>8 152,8</u>	<u>13 083,9</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	-



# Finances

---

## Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement	2 789,6	-
Fonds des générations	-	-
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	98 250,7	-
Fonds du centre financier de Montréal	1 376,8	-
Fonds du Plan Nord	99 877,6	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	3 747,7	14 078,0
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 024 765,8	-
<b>Total à approuver</b>	<b>1 230 808,2</b>	<b>14 078,0</b>

## Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de financement	-	-
Fonds des générations	-	-
Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	-	-
Fonds du Plan Nord	49 381,5	-
Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	-	-
Fonds relatif à l'administration fiscale	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>49 381,5</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de financement

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de financement, constitué par la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), a pour objectif de fournir du financement et d'autres services financiers aux organismes compris dans le périmètre comptable du gouvernement, comme les fonds spéciaux et les sociétés d'État.

Le Fonds de financement a pour objet de permettre au ministre des Finances, à même les sommes empruntées à cette fin par le gouvernement et versées au fonds, de faire des prêts aux organismes publics, entreprises du gouvernement, fonds spéciaux et autres organismes déterminés par le gouvernement.

Le Fonds de financement est administré par le ministre des Finances du Québec.

Les surplus cumulés par le Fonds de financement sont versés au fonds général du fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

Le Fonds de financement impute aux emprunteurs des frais d'émission de prêts pour compenser ceux encourus par le gouvernement sur les emprunts qu'il effectue pour le compte du fonds. Ce dernier impute également aux emprunteurs des frais de gestion. Les tarifs reliés à l'émission et aux frais de gestion sont déterminés par le gouvernement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2020-2021, les revenus prévus du Fonds de financement s'élèvent à 1 937,3 M\$, en hausse de 83,3 M\$ comparativement aux revenus probables 2019-2020. Cette variation est attribuable notamment à l'augmentation de l'encours des prêts consentis à la clientèle.

#### LES DÉPENSES

Pour l'exercice financier 2020-2021, les dépenses prévues du Fonds de financement s'établissent à 1 931,9 M\$, en hausse de 121,5 M\$ comparativement aux dépenses probables 2019-2020. Cette variation est attribuable notamment à l'augmentation de l'encours des avances contractées auprès du fonds général.

#### LES INVESTISSEMENTS

Pour l'exercice financier 2020-2021, les investissements prévus du Fonds de financement s'élèvent à 11 006,6 M\$, en hausse de 393,4 M\$ comparativement aux investissements probables 2019-2020. Cette variation est attribuable à une hausse des besoins de financement à court terme et à long terme de la clientèle.

**Fonds de financement**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Revenus divers	1 937 297,0	83 267,0	1 963 371,2	1 854 030,0
<b>Total des revenus</b>	<b>1 937 297,0</b>	<b>83 267,0</b>	<b>1 963 371,2</b>	<b>1 854 030,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	1 530,6	32,9	1 372,4	1 497,7
Fonctionnement	1 259,0	72,8	1 379,0	1 186,2
<b>DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>2 789,6</b>	<b>105,7</b>	<b>2 751,4</b>	<b>2 683,9</b>
Service de la dette <sup>1</sup>	1 929 128,2	121 433,0	1 922 000,2	1 807 695,2
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 931 917,8</b>	<b>121 538,7</b>	<b>1 924 751,6</b>	<b>1 810 379,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	5 379,2	(38 271,7)	38 619,6	43 650,9
Surplus (déficit) cumulé au début	654 687,9	43 650,9	609 984,7	611 037,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>660 067,1</b>	<b>5 379,2</b>	<b>648 604,3</b>	<b>654 687,9</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts <sup>2</sup>	11 006 553,3	393 431,7	10 625 513,7	10 613 121,6
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>11 006 553,3</b>	<b>393 431,7</b>	<b>10 625 513,7</b>	<b>10 613 121,6</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	(70 101 648,9)	(5 216 223,9)	(64 624 944,5)	(64 885 425,0)
<b>Total</b>	<b>(70 101 648,9)</b>	<b>(5 216 223,9)</b>	<b>(64 624 944,5)</b>	<b>(64 885 425,0)</b>

<sup>1</sup> La Loi sur le ministère des Finances prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses du service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

<sup>2</sup> Conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, les prévisions de prêts, placements, avances et autres coûts n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds de financement

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	1 710 136,6	1 764 265,7	
Dépenses	2 661,1	2 661,5	-
Service de la dette <sup>1</sup>	1 673 993,4	1 690 829,8	
<b>Total des dépenses</b>	1 676 654,5	1 693 491,3	
Surplus (déficit) de l'exercice	33 482,1	70 774,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	534 686,5	540 262,6	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	568 168,6	611 037,0	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts <sup>2</sup>	12 056 050,7	11 407 515,2	
<b>Total des investissements</b>	12 056 050,7	11 407 515,2	-

<sup>1</sup> La Loi sur le ministère des Finances prévoit un traitement particulier pour le Fonds de financement, compte tenu de son rôle d'intermédiaire financier entre le fonds général et sa clientèle composée d'organismes publics et de fonds spéciaux. Ainsi, conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, ne sont pas soumises à l'autorisation du Parlement, les dépenses au titre du service de la dette du Fonds de financement puisque les avances qu'il reçoit proviennent d'emprunts du gouvernement. Les dépenses du service de la dette des emprunts sont déjà pourvues à même le fonds général et sont remboursées par la clientèle.

<sup>2</sup> Conformément à l'article 34 de la Loi sur le ministère des Finances, les prévisions de prêts, placements, avances et autres coûts n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

---

## Fonds des générations

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Constitué par la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations (RLRQ, chapitre R-2.2.0.1), ce fonds est affecté exclusivement au remboursement de la dette brute du gouvernement du Québec.

Le Fonds des générations est essentiellement alimenté par les sommes suivantes :

- les redevances hydrauliques provenant d'Hydro-Québec et des producteurs privés d'hydroélectricité;
- les revenus découlant de l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale;
- une contribution additionnelle d'Hydro-Québec;
- les revenus miniers perçus par le gouvernement;
- un montant provenant de la taxe spécifique sur les boissons alcooliques;
- les biens non réclamés administrés par Revenu Québec;
- une partie du produit des ventes d'actifs du gouvernement;
- les dons, legs et autres contributions reçus par le ministre des Finances;
- les revenus provenant du placement des sommes le constituant.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds des générations s'établissent à 2 729,0 M\$ en 2020-2021, soit 96,0 M\$ de plus que les revenus probables de l'exercice 2019-2020.

La variation s'explique principalement par l'augmentation des revenus relatifs à l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale et par l'augmentation des redevances hydrauliques.

#### LES DÉPENSES

Le fonds n'a aucune dépense.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds des générations s'établissent à 2 729,0 M\$ pour l'exercice financier 2020-2021.

**Fonds des générations**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Taxes à la consommation	500 000,0	-	500 000,0	500 000,0
Droits et permis	1 149 000,0	27 000,0	1 053 000,0	1 122 000,0
Revenus divers	477 000,0	(2 000,0)	431 000,0	479 000,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	603 000,0	71 000,0	520 000,0	532 000,0
<b>Total des revenus</b>	<b>2 729 000,0</b>	<b>96 000,0</b>	<b>2 504 000,0</b>	<b>2 633 000,0</b>
<b>DÉPENSES<sup>1</sup></b>				
Surplus (déficit) de l'exercice	2 729 000,0	96 000,0	2 504 000,0	2 633 000,0
Surplus (déficit) cumulé au début	8 926 377,6	633 000,0	7 922 064,1	8 293 377,6
Remboursement d'emprunts	-	2 000 000,0	(2 000 000,0)	(2 000 000,0)
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>11 655 377,6</b>	<b>2 729 000,0</b>	<b>8 426 064,1</b>	<b>8 926 377,6</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts <sup>1</sup>	2 729 000,0	96 000,0	2 504 000,0	2 633 000,0
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS<sup>2</sup></b>	<b>2 729 000,0</b>	<b>96 000,0</b>	<b>2 504 000,0</b>	<b>2 633 000,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> Ce montant correspond aux sommes investies auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

<sup>2</sup> En vertu de l'article 8 de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, les prévisions de dépenses et d'investissements du Fonds des générations n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds des générations

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent
<b>Total des revenus</b>	2 491 000,0	3 477 313,5	
<b>Total des dépenses<sup>1</sup></b>	-	-	-
Surplus (déficit) de l'exercice	2 491 000,0	3 477 313,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	12 815 368,8	12 816 064,1	
Remboursement d'emprunts	(2 000 000,0)	(8 000 000,0)	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>13 306 368,8</u>	<u>8 293 377,6</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts <sup>1</sup>	2 491 000,0	3 465 290,8	
<b>Total des investissements<sup>2</sup></b>	<u>2 491 000,0</u>	<u>3 465 290,8</u>	-

<sup>1</sup> Ce montant correspond aux sommes investies auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

<sup>2</sup> En vertu de l'article 8 de la Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, les prévisions de dépenses et d'investissements du Fonds des générations n'ont pas à être approuvées par le Parlement.

---

## Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis (FRVC) a été institué au ministère des Finances par la Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière (L.Q. 2018, chapitre 19).

Les revenus du FRVC proviennent principalement :

- des sommes payées par la Société québécoise du cannabis (SQDC) à titre de dividendes;
- de la part du Québec du droit d'accise fédéral applicable sur les produits du cannabis.

Les dépenses du FRVC sont affectées :

- à la résorption de tout déficit que pourrait subir la SQDC;
- au virement des sommes attribuées au Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis (FPRMC);
- à la prévention de l'usage de substances psychoactives, de même qu'à la lutte contre les méfaits qui s'y rapportent.

La majorité des revenus, après résorption de tout déficit de la SQDC, doit être versée au FPRMC. Le ministre des Finances peut désigner un ministre afin de lui permettre de venir porter des sommes au débit du FRVC pour la réalisation d'activités de prévention de l'usage de substances psychoactives, de même qu'à la lutte contre les méfaits qui s'y rapportent.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

En 2020-2021, la prévision de revenus du FRVC s'établit à 98,3 M\$, soit une augmentation de 41,8 M\$ par rapport aux revenus probables 2019-2020. La variation s'explique par la hausse des revenus provenant du droit d'accise et du dividende de la SQDC.

#### LES DÉPENSES

En 2020-2021, la prévision de dépenses s'établit à 98,3 M\$, soit une augmentation de 41,8 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020. La variation est principalement attribuable au montant plus élevé qui sera viré au FPRMC.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le FRVC.

**Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Taxes à la consommation	48 180,7	19 048,8	29 489,4	29 131,9
Revenus divers	-	(2,2)	-	2,2
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	50 070,0	22 723,0	20 154,0	27 347,0
<b>Total des revenus</b>	<b>98 250,7</b>	<b>41 769,6</b>	<b>49 643,4</b>	<b>56 481,1</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Fonctionnement	10 198,5	(341,3)	-	10 539,8
Transfert	87 843,6	41 980,2	49 222,0	45 863,4
Total des dépenses excluant le service de la dette	98 042,1	41 638,9	49 222,0	56 403,2
Service de la dette	208,6	130,7	421,4	77,9
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>98 250,7</b>	<b>41 769,6</b>	<b>49 643,4</b>	<b>56 481,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	918,1	-	-	918,1
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>918,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>918,1</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(20 166,3)	(5 669,3)	(15 754,5)	(14 497,0)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(20 166,3)</b>	<b>(5 669,3)</b>	<b>(15 754,5)</b>	<b>(14 497,0)</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds des revenus provenant de la vente de cannabis**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	55 000,0	8 468,1	
<b>Total des dépenses</b>	55 000,0	7 550,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	918,1	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	918,1	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds du centre financier de Montréal

---

### PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du centre financier de Montréal est un fonds spécial institué en 1999 par la Loi sur les centres financiers internationaux (LCFI) (RLRQ, chapitre C-8.3). Il est géré par le ministre des Finances et affecté au financement d'activités de promotion et de développement de Montréal comme place financière internationale.

Les revenus du fonds proviennent de crédits de transfert du gouvernement ainsi que des frais et de la contribution annuelle exigibles des exploitants de centres financiers internationaux en vertu de la LCFI.

Les dépenses du fonds s'effectuent presque exclusivement sous la forme de rémunération des services rendus par Finance Montréal-La Grappe Financière du Québec, un organisme chargé par le ministre de la mise en oeuvre de la stratégie de promotion et de démarchage en vue de susciter l'établissement dans l'agglomération de Montréal de nouveaux centres financiers internationaux et de nouvelles activités financières internationales.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 1,5 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit un montant semblable aux revenus probables 2019-2020.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 1,4 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit un montant semblable aux dépenses probables 2019-2020.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds.

## Finances

### Fonds du centre financier de Montréal

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	600,0	-	-	600,0
Droits et permis	887,8	(61,9)	779,0	949,7
<b>Total des revenus</b>	<b>1 487,8</b>	<b>(61,9)</b>	<b>779,0</b>	<b>1 549,7</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Transfert	1 376,8	13,6	1 363,2	1 363,2
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 376,8	13,6	1 363,2	1 363,2
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>1 376,8</b>	<b>13,6</b>	<b>1 363,2</b>	<b>1 363,2</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	111,0	(75,5)	(584,2)	186,5
Surplus (déficit) cumulé au début	1 228,5	186,5	1 049,3	1 042,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>1 339,5</b>	<b>111,0</b>	<b>465,1</b>	<b>1 228,5</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	1 339,5	111,0	465,1	1 228,5
<b>Total</b>	<b>1 339,5</b>	<b>111,0</b>	<b>465,1</b>	<b>1 228,5</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds du centre financier de Montréal

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	710,2	793,2	
<b>Total des dépenses</b>	1 349,7	1 349,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(639,5)	(556,5)	
Surplus (déficit) cumulé au début	1 598,0	1 598,5	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	958,5	1 042,0	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds du Plan Nord

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds du Plan Nord (RLRQ, chapitre F-3.2.1.1.1) a été édictée en juin 2011. Elle a été par la suite amendée en juin 2013 et décembre 2014. L'objet du fonds consiste à favoriser le développement et la protection du territoire du Plan Nord.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur la Société du Plan Nord (RLRQ, chapitre S-16.011), le 1<sup>er</sup> avril 2015, le Fonds du Plan Nord est affecté à l'administration de la Société du Plan Nord et au financement de ses activités.

Le Fonds du Plan Nord est principalement alimenté par une partie des retombées fiscales attribuables aux investissements réalisés sur le territoire du Plan Nord, par des contributions d'Hydro-Québec, de même que de partenaires qui bénéficient des investissements du fonds.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Pour l'exercice financier 2020-2021, les prévisions de revenus du Fonds du Plan Nord sont de 94,1 M\$, soit 1,3 M\$ de moins que ceux probables pour 2019-2020. Cette diminution s'explique par une révision à la baisse des revenus d'intérêt associés à un prêt du Fonds du Plan Nord.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds du Plan Nord sont estimées à 99,9 M\$ pour l'exercice financier 2020-2021, en hausse de 12,2 M\$ par rapport à ce qui est prévu pour l'exercice 2019-2020. Cette variation est principalement attribuable au financement de certains projets prévus par la Société du Plan Nord et ses partenaires.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds.

**Fonds du Plan Nord**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	15 000,0	-	15 000,0	15 000,0
Impôts sur le revenu et les biens	79 021,9	-	79 021,9	79 021,9
Revenus divers	69,1	(1 349,9)	2 976,9	1 419,0
<b>Total des revenus</b>	<b>94 091,0</b>	<b>(1 349,9)</b>	<b>96 998,8</b>	<b>95 440,9</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Fonctionnement	111,1	1,6	112,4	109,5
Transfert	99 766,5	13 958,5	84 808,0	85 808,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	99 877,6	13 960,1	84 920,4	85 917,5
Service de la dette	-	(1 808,8)	2 245,9	1 808,8
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>99 877,6</b>	<b>12 151,3</b>	<b>87 166,3</b>	<b>87 726,3</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 786,6)	(13 501,2)	9 832,5	7 714,6
Surplus (déficit) cumulé au début	7 732,6	7 714,6	33 491,0	18,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>1 946,0</b>	<b>(5 786,6)</b>	<b>43 323,5</b>	<b>7 732,6</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	(62 706,3)	-
Solde des avances au (du) fonds général	1 892,8	(54 371,6)	18 107,2	56 264,4
<b>Total</b>	<b>1 892,8</b>	<b>(54 371,6)</b>	<b>(44 599,1)</b>	<b>56 264,4</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'excédent des dépenses de 49,4 M\$ s'explique principalement par une augmentation de 41,6 M\$ du montant de la provision associée à un prêt du Fonds du Plan Nord en 2018-2019 ainsi qu'à une hausse des transferts à la Société du Plan Nord. Cette révision à la hausse comprend notamment les sommes annoncées dans le cadre du Budget de mars 2018.

### Fonds du Plan Nord

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels <sup>1</sup>	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	91 429,9	94 330,6	
<b>Total des dépenses</b>	74 560,8	123 942,3	<b>49 381,5</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	16 869,1	(29 611,7)	
Surplus (déficit) cumulé au début	35 607,2	29 629,7	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>52 476,3</b>	<b>18,0</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<sup>1</sup> Ces informations reposent sur les résultats préliminaires du fonds.

---

## Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers est institué par l'article 115.15.50 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier (LESF) (RLRQ, chapitre E-6.1). Il pourvoit aux engagements financiers nécessaires à l'exercice des fonctions juridictionnelles du Tribunal.

Le Tribunal a pour mission principale de tenir des audiences et de rendre des décisions dans les domaines des valeurs mobilières, des instruments dérivés, de la distribution de produits et services financiers, des assureurs, des coopératives de services financiers, des sociétés de fiducie et d'épargne, des institutions de dépôts et des entreprises de services monétaires.

En vertu de la LESF, le Tribunal soumet chaque année, au ministre des Finances, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier suivant. Ces prévisions sont soumises ensuite à l'approbation du gouvernement, sur recommandation du ministre des Finances. Ainsi, suivant l'adoption de ce décret, tel que prévu à la LESF, l'Autorité des marchés financiers (AMF) verse au fonds les sommes qui y sont prévues. Les autres revenus du fonds proviennent des droits, honoraires et frais afférents établis selon les tarifs en vigueur ainsi que des revenus d'intérêts.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 2,1 M\$ en 2020-2021, soit une baisse de 1,5 M\$ par rapport aux revenus probables 2019-2020. Cette situation s'explique principalement par l'utilisation du surplus cumulé du Tribunal pour payer une partie des dépenses, occasionnant une baisse de la demande de contribution de l'AMF.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 3,7 M\$ en 2020-2021, en hausse de 1,4 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020. Cette augmentation s'explique principalement par les dépenses prévues pour le projet concernant le virage technologique des tribunaux administratifs.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements s'établissent à 14,1 M\$, dont 13,8 M\$ en placements de moins d'un an. Les investissements en immobilisations serviront à aménager de nouveaux espaces de travail pour les ressources additionnelles ainsi qu'à améliorer les immobilisations informatiques.

**Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	500,0	420,0	500,0	80,0
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	1 534,5	(1 854,8)	3 389,3	3 389,3
Droits et permis	8,0	2,0	8,0	6,0
Revenus divers	50,0	(30,0)	35,0	80,0
<b>Total des revenus</b>	<b>2 092,5</b>	<b>(1 462,8)</b>	<b>3 932,3</b>	<b>3 555,3</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	2 477,6	777,6	2 656,0	1 700,0
Fonctionnement	1 270,1	592,0	1 276,1	678,1
Total des dépenses excluant le service de la dette	3 747,7	1 369,6	3 932,1	2 378,1
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>3 747,7</b>	<b>1 369,6</b>	<b>3 932,1</b>	<b>2 378,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 655,2)	(2 832,4)	0,2	1 177,2
Surplus (déficit) cumulé au début	5 789,1	1 177,2	4 464,4	4 611,9
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>4 133,9</b>	<b>(1 655,2)</b>	<b>4 464,6</b>	<b>5 789,1</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	263,0	111,5	161,3	151,5
Ressources informationnelles	15,0	(15,0)	50,0	30,0
Total des immobilisations	278,0	96,5	211,3	181,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	13 800,0	(1 200,0)	2 800,0	15 000,0
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>14 078,0</b>	<b>(1 103,5)</b>	<b>3 011,3</b>	<b>15 181,5</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	2 888,2	3 411,9	
<b>Total des dépenses</b>	2 888,2	2 389,6	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	1 022,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	2 993,9	3 589,6	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	2 993,9	4 611,9	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	82,5	56,1	
Prêts, placements, avances et autres coûts	2 500,0	-	
<b>Total des investissements</b>	2 582,5	56,1	-

---

## Fonds relatif à l'administration fiscale

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif à l'administration fiscale (FRAF) a été institué au ministère des Finances par la Loi sur l'Agence du revenu du Québec (RLRQ, chapitre A-7.003).

D'une part, le FRAF permet la rétribution des services que Revenu Québec rend au ministre, tels que :

- la perception des impôts et des taxes dus au gouvernement;
- l'administration du Programme de perception des pensions alimentaires et des biens non-réclamés;
- l'administration et la perception de différents programmes sociofiscaux, comme pour Retraite Québec.

D'autre part, le FRAF permet de pourvoir aux obligations du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, chapitre A-6.002). Selon la Loi sur l'administration fiscale, tout intérêt payable à l'occasion d'un remboursement effectué par le ministre suite à l'application d'une loi fiscale est porté au débit du FRAF.

La rétribution de Revenu Québec provenant du FRAF représente environ 75 % de son financement annuel et est fixée, annuellement, par décret après avoir été déterminée conjointement avec le ministère des Finances selon l'Entente de financement et de performance.

Le versement au FRAF par Revenu Québec est constitué de 80 % de l'impôt sur le revenu des particuliers et de 20 % de l'impôt sur le revenu des sociétés. Ces sommes sont portées au crédit du fonds général par Revenu Québec et versées au FRAF, comme le décret annuel le prévoit.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

En 2020-2021, la prévision de revenus du FRAF s'établit à 1 024,8 M\$, soit une augmentation de 43,5 M\$ par rapport aux revenus probables 2019-2020. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

L'augmentation est attribuable à la hausse de la rétribution à Revenu Québec en 2020-2021.

## **LES DÉPENSES**

En 2020-2021, les prévisions de dépenses s'établissent à 1 024,8 M\$, soit 989,8 M\$ en rétribution à Revenu Québec et 35,0 M\$ pour le paiement d'intérêts (obligation du ministre en vertu de l'article 29 de la Loi sur l'administration fiscale).

Les dépenses en rétribution à Revenu Québec de 2020-2021 sont supérieures de 43,5 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Aucun investissement n'est prévu pour le FRAF.

**Fonds relatif à l'administration fiscale**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Impôts sur le revenu et les biens	1 024 765,8	43 473,5	981 292,3	981 292,3
<b>Total des revenus</b>	<b>1 024 765,8</b>	<b>43 473,5</b>	<b>981 292,3</b>	<b>981 292,3</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Fonctionnement	1 024 765,8	43 473,5	981 292,3	981 292,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 024 765,8	43 473,5	981 292,3	981 292,3
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>1 024 765,8</b>	<b>43 473,5</b>	<b>981 292,3</b>	<b>981 292,3</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds relatif à l'administration fiscale

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	971 284,1	900 960,5	
<b>Total des dépenses</b>	971 284,1	900 960,5	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	-	-	-



## Forêts, Faune et Parcs

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	586 901,3	18 249,9
<b>Total à approuver</b>	<b>586 901,3</b>	<b>18 249,9</b>

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier	64 170,5	-
<b>Total à approuver</b>	<b>64 170,5</b>	<b>-</b>

---

## Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des ressources naturelles a été institué le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable du volet Aménagement durable du territoire forestier.

Ce volet, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, est affecté au financement des activités liées à l'aménagement durable des forêts et à sa gestion, à l'intensification de la production ligneuse, à la recherche forestière et à d'autres activités liées à la sensibilisation et à l'éducation forestière et à la protection, à la mise en valeur ou à la transformation des ressources du milieu forestier.

Le financement provient principalement de crédits alloués par le Parlement et du virement de sommes provenant de la vente des bois et des droits exigés.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 571,7 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit une hausse de 56,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent qui s'explique notamment par la hausse prévue des revenus de redevances forestières, par les sommes dédiées aux efforts pour protéger les populations de caribous forestiers et leurs habitats annoncées dans le Budget 2019-2020 ainsi que les investissements découlant de l'entente avec le gouvernement du Canada pour les travaux de boisements et reboisements visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 586,9 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit une hausse de 45,0 M\$ comparativement aux dépenses probables 2019-2020. Cette hausse s'explique notamment par l'ajustement du calendrier de versement des dépenses liées à la protection des forêts, par les sommes dédiées aux efforts pour protéger les populations de caribous forestiers et leurs habitats annoncées dans le Budget 2019-2020, ainsi que les investissements découlant de l'entente avec le gouvernement du Canada pour les travaux de boisements et reboisements visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements s'établissent à 18,2 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit une augmentation de 5,7 M\$ comparativement aux investissements probables 2019-2020. Cette augmentation s'explique principalement par les investissements dans les installations pour la production de plants forestiers.

**Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	244 779,6	14 333,8	217 311,0	230 445,8
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	-	(4 673,4)	3 550,0	4 673,4
Droits et permis	301 707,0	41 391,4	292 763,7	260 315,6
Revenus divers	6 627,7	(2 283,8)	9 890,6	8 911,5
Transferts du gouvernement fédéral	18 616,0	7 511,0	11 105,0	11 105,0
<b>Total des revenus</b>	<b>571 730,3</b>	<b>56 279,0</b>	<b>534 620,3</b>	<b>515 451,3</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	67 566,0	(1 254,7)	65 802,7	68 820,7
Fonctionnement	342 536,7	38 862,4	306 730,3	303 674,3
Transfert	176 798,6	7 342,3	162 087,3	169 456,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	586 901,3	44 950,0	534 620,3	541 951,3
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER<sup>1</sup></b>	<b>586 901,3</b>	<b>44 950,0</b>	<b>534 620,3</b>	<b>541 951,3</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(15 171,0)	11 329,0	-	(26 500,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	15 171,0	(26 500,0)	34 864,5	41 671,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>(15 171,0)</b>	<b>34 864,5</b>	<b>15 171,0</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	15 128,0	5 945,6	6 268,1	9 182,4
Ressources informationnelles	3 121,9	(295,6)	3 731,9	3 417,5
Total des immobilisations	18 249,9	5 650,0	10 000,0	12 599,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>18 249,9</b>	<b>5 650,0</b>	<b>10 000,0</b>	<b>12 599,9</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	30 000,0	-	62 994,9	30 000,0
<b>Total</b>	<b>30 000,0</b>	<b>-</b>	<b>62 994,9</b>	<b>30 000,0</b>

<sup>1</sup> De plus, un montant de 6,6 M\$ aux résultats probables 2019-2020 et de 5,7 M\$ en 2020-2021 est imputé au Fonds vert.

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

Les dépenses additionnelles de 64,2 M\$ s'expliquent notamment par les investissements requis pour maintenir la capacité d'intervention du Québec pour lutter contre les feux de forêt, la bonification des sommes allouées au Programme Innovation Bois et le reboisement additionnel en forêt publique. Ces mesures furent annoncées dans les Budgets de 2018 et de 2019.

**Fonds des ressources naturelles - volet Aménagement durable du territoire forestier**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	487 452,2	575 001,9	
<b>Total des dépenses</b>	537 943,2	602 113,7	<b>64 170,5</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(50 491,0)	(27 111,8)	
Surplus (déficit) cumulé au début	55 014,9	68 782,8	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>4 523,9</b>	<b>41 671,0</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	10 000,0	6 084,4	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<b>10 000,0</b>	<b>6 084,4</b>	<b>-</b>

# Justice

---

## Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds Accès Justice	19 854,8	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	34 350,2	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	59 465,4	3 257,0
Fonds du Tribunal administratif du Québec	46 428,2	2 047,7
Fonds relatif aux contrats publics	7,7	-
<b>Total à approuver</b>	<b>160 106,3</b>	<b>5 304,7</b>

## Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds Accès Justice	-	-
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	-	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	-	-
Fonds du Tribunal administratif du Québec	-	-
Fonds relatif aux contrats publics	-	-
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds Accès Justice

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds Accès Justice (FAJ) a été institué au sein du ministère de la Justice le 5 avril 2012. Ce fonds spécial soutient les actions qui ont pour objectif d'améliorer, dans la collectivité, la connaissance et la compréhension du droit ou du système de justice québécois ainsi que l'utilisation de celui-ci. Pour sa part, le Règlement sur l'aide financière pour favoriser l'accès à la justice (RLRQ, chapitre M-19, r. 0. 1), qui prévoit les conditions à remplir pour recevoir de l'aide de la ministre de la Justice ainsi que les catégories de personnes ou d'organismes exemptées de son application, est entré en vigueur le 25 juillet 2013.

La principale source de financement du FAJ provient de la contribution pénale prévue à l'article 8.1 du Code de procédure pénale (RLRQ, chapitre C-25.1).

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FAJ s'établissent à 17,9 M\$ en 2020-2021, soit un niveau similaire aux revenus probables 2019-2020.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FAJ s'établissent à 19,9 M\$ en 2020-2021, soit 2,0 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020. La variation s'explique principalement par le développement d'un nouveau service d'accompagnement pré-médiation pour les dossiers aux petites créances offert par les centres de justice de proximité dans le cadre du projet de médiation automatique et par le programme d'accélération du traitement des recours au Tribunal administratif du Québec (TAQ) en matière d'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

#### LES INVESTISSEMENTS

Le FAJ ne prévoit aucun investissement pour 2020-2021.

**Fonds Accès Justice**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	110,8	(20,0)	110,8	130,8
Revenus divers	15 154,0	(90,0)	13 200,0	15 244,0
Transferts du gouvernement fédéral	2 605,1	-	2 605,1	2 605,1
<b>Total des revenus</b>	<b>17 869,9</b>	<b>(110,0)</b>	<b>15 915,9</b>	<b>17 979,9</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	1 218,9	30,2	1 165,6	1 188,7
Fonctionnement	13 582,5	1 334,5	12 324,8	12 248,0
Transfert	5 053,4	613,8	5 561,3	4 439,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	19 854,8	1 978,5	19 051,7	17 876,3
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>19 854,8</b>	<b>1 978,5</b>	<b>19 051,7</b>	<b>17 876,3</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 984,9)	(2 088,5)	(3 135,8)	103,6
Surplus (déficit) cumulé au début	10 406,8	103,6	8 278,2	10 303,2
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>8 421,9</b>	<b>(1 984,9)</b>	<b>5 142,4</b>	<b>10 406,8</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	10 879,8	(1 817,0)	8 259,3	12 696,8
<b>Total</b>	<b>10 879,8</b>	<b>(1 817,0)</b>	<b>8 259,3</b>	<b>12 696,8</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds Accès Justice**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	15 770,3	16 748,8	
<b>Total des dépenses</b>	17 748,2	16 717,1	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 977,9)	31,7	
Surplus (déficit) cumulé au début	10 082,9	10 271,5	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>8 105,0</u>	<u>10 303,2</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	-

---

## Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC) est institué par la Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels (RLRQ, chapitre A-13.2).

Le FAVAC permet d'offrir une aide financière à toute personne ou organisme qui favorise :

- le développement de services d'aide aux victimes, notamment pour assurer l'implantation et le maintien des centres d'aide aux victimes d'actes criminels;
- la recherche sur toute question relative à l'aide aux victimes de même que la réalisation et la diffusion de programmes d'information, de sensibilisation et de formation.

Les sources de revenus du fonds sont notamment constituées des suramendes compensatoires imposées en vertu du Code criminel et des sommes provenant du partage des produits de la criminalité. S'ajoutent à ces sommes depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003, une partie de la contribution pénale exigible de tous les contrevenants reconnus coupables d'une infraction à une loi du Québec, excluant les règlements municipaux.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 23,8 M\$ en 2020-2021, soit 1,8 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020.

La variation s'explique principalement par l'augmentation des revenus de la suramende compensatoire prévue à l'article 737 du Code criminel.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 34,4 M\$ en 2020-2021, soit 4,4 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020.

La variation s'explique principalement par l'augmentation de l'appui aux centres d'aide aux victimes d'actes criminels, à d'autres organismes venant en aide aux victimes d'actes criminels et du soutien aux projets spécifiques de recherche, d'information, de sensibilisation et de formation.

#### LES INVESTISSEMENTS

Le FAVAC ne prévoit aucun investissement pour 2020-2021.

**Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	753,7	542,6	231,1	211,1
Revenus divers	22 152,3	973,4	17 726,0	21 178,9
Transferts du gouvernement fédéral	854,3	274,4	1 056,0	579,9
<b>Total des revenus</b>	<b>23 760,3</b>	<b>1 790,4</b>	<b>19 013,1</b>	<b>21 969,9</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	776,2	15,2	761,6	761,0
Fonctionnement	930,7	141,2	1 139,2	789,5
Transfert	32 643,3	4 285,6	30 697,4	28 357,7
Total des dépenses excluant le service de la dette	34 350,2	4 442,0	32 598,2	29 908,2
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>34 350,2</b>	<b>4 442,0</b>	<b>32 598,2</b>	<b>29 908,2</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(10 589,9)	(2 651,6)	(13 585,1)	(7 938,3)
Surplus (déficit) cumulé au début	43 678,4	(7 938,3)	48 350,5	51 616,7
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>33 088,5</b>	<b>(10 589,9)</b>	<b>34 765,4</b>	<b>43 678,4</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	2,5	-
Ressources informationnelles	-	-	167,5	-
Total des immobilisations	-	-	170,0	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>170,0</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	33 120,7	(10 589,1)	34 587,1	43 709,8
<b>Total</b>	<b>33 120,7</b>	<b>(10 589,1)</b>	<b>34 587,1</b>	<b>43 709,8</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	26 345,7	31 149,0	
<b>Total des dépenses</b>	30 906,1	29 160,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 560,4)	1 988,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	45 341,7	49 628,4	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>40 781,3</u>	<u>51 616,7</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	169,0	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>169,0</u>	<u>-</u>	-

---

## Fonds des registres du ministère de la Justice

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des registres du ministère de la Justice est un fonds spécial qui a pour objet la gestion et le financement des biens et services fournis sous l'autorité de la ministre de la Justice et qui sont reliés :

- à l'enregistrement, à la publicité des documents d'État en vertu de la Loi sur le ministère de la Justice (RLRQ, chapitre M-19), à l'inscription et à la publication des droits personnels, des droits réels mobiliers et des autres documents dont l'inscription et la publication au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) sont prévues par le Code civil du Québec (CCQ-1991);
- à la certification requise pour assurer la sécurité des échanges électroniques impliquant le gouvernement, ses ministères et ses organismes, dans le cadre de fonctions qui ont été déléguées en application de l'article 66 de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, chapitre A-6.01) ou à toute autre activité découlant des fonctions assignées à la ministre par le gouvernement ou de mandats gouvernementaux qui lui sont confiés en vue de mettre à profit l'expertise développée pour le RDPRM en matière d'utilisation sécurisée des technologies de l'information;
- à tout registre dont la tenue est confiée à la ministre de la Justice ou à l'Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers.

Le fonds comprend les secteurs d'activités suivants :

- le Registre des droits personnels et réels mobiliers;
- le Service de certification de l'Infrastructure à clés publiques gouvernementale (ICPG);
- le Registre des lobbyistes;
- le Registre des commissaires à l'assermentation;
- le Registre des lettres patentes en matière foncière ainsi que la délivrance de documents d'État émis sous le grand sceau;
- le Registre des ventes.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds des registres pour 2020-2021 s'établissent à 40,5 M\$, soit 3,2 M\$ de moins que les revenus probables 2019-2020. Cette diminution provient d'une affectation de 3,1 M\$ du ministère de la Justice en 2019-2020 pour le Plan pour la transformation de la justice.

## **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses du Fonds des registres pour l'exercice 2020-2021 s'établissent à 59,5 M\$, soit 2,9 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020. Cette hausse s'explique principalement par la variation de la contribution du fonds au financement du Plan pour la transformation de la justice.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Des investissements de 3,3 M\$ sont prévus en 2020-2021, en hausse de 1,7 M\$ par rapport aux investissements probables 2019-2020. Cette variation est notamment attribuable aux développements informatiques.

## Fonds des registres du ministère de la Justice

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	-	(3 106,1)	-	3 106,1
Revenus divers	40 457,6	(66,4)	40 524,0	40 524,0
<b>Total des revenus</b>	<b>40 457,6</b>	<b>(3 172,5)</b>	<b>40 524,0</b>	<b>43 630,1</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	33 376,5	3 744,7	29 685,2	29 631,8
Fonctionnement	26 088,9	(872,4)	26 468,0	26 961,3
Total des dépenses excluant le service de la dette	59 465,4	2 872,3	56 153,2	56 593,1
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>59 465,4</b>	<b>2 872,3</b>	<b>56 153,2</b>	<b>56 593,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(19 007,8)	(6 044,8)	(15 629,2)	(12 963,0)
Surplus (déficit) cumulé au début	110 585,6	(12 963,0)	119 261,9	123 548,6
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>91 577,8</b>	<b>(19 007,8)</b>	<b>103 632,7</b>	<b>110 585,6</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	200,0	200,0	100,0	-
Ressources informationnelles	3 057,0	1 507,0	10 096,9	1 550,0
Total des immobilisations	3 257,0	1 707,0	10 196,9	1 550,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>3 257,0</b>	<b>1 707,0</b>	<b>10 196,9</b>	<b>1 550,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	100 738,6	(21 313,4)	107 209,4	122 052,0
<b>Total</b>	<b>100 738,6</b>	<b>(21 313,4)</b>	<b>107 209,4</b>	<b>122 052,0</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds des registres du ministère de la Justice

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	39 124,0	44 024,0	
<b>Total des dépenses</b>	49 987,2	41 501,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(10 863,2)	2 522,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	114 432,0	121 026,3	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>103 568,8</u>	<u>123 548,6</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	6 867,8	475,4	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>6 867,8</u>	<u>475,4</u>	-

---

## Fonds du Tribunal administratif du Québec

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du Québec finance le Tribunal administratif du Québec qui a la compétence pour décider des recours exercés à l'encontre des décisions administratives rendues par certaines autorités de l'Administration publique, telles les ministères, les régies, les commissions, les municipalités et les établissements de santé.

Les revenus annuels du Tribunal administratif du Québec proviennent principalement des contributions du ministère de la Justice, de la Société de l'assurance automobile du Québec, du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de Retraite Québec et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 45,5 M\$, soit 5,0 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020. L'augmentation des revenus provient des contributeurs cités précédemment.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 46,4 M\$, soit 4,4 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020, principalement en rémunération et en services professionnels. La hausse de ces dépenses est en lien avec les travaux du projet de transformation du Tribunal.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Tribunal administratif du Québec s'établissent à 2,0 M\$, soit une augmentation de 0,9 M\$ par rapport aux investissements probables 2019-2020.

### Fonds du Tribunal administratif du Québec

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	17 168,2	1 427,6	15 740,6	15 740,6
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	10 525,7	881,5	9 644,2	9 644,2
Droits et permis	500,0	-	500,0	500,0
Revenus divers	17 346,5	2 694,3	14 652,2	14 652,2
<b>Total des revenus</b>	<b>45 540,4</b>	<b>5 003,4</b>	<b>40 537,0</b>	<b>40 537,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	34 091,9	2 349,4	31 742,5	31 742,5
Fonctionnement	12 321,2	2 077,6	10 243,6	10 243,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	46 413,1	4 427,0	41 986,1	41 986,1
Service de la dette	15,1	(1,9)	17,0	17,0
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>46 428,2</b>	<b>4 425,1</b>	<b>42 003,1</b>	<b>42 003,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(887,8)	578,3	(1 466,1)	(1 466,1)
Surplus (déficit) cumulé au début	17 667,7	(1 466,1)	18 441,2	19 133,8
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>16 779,9</b>	<b>(887,8)</b>	<b>16 975,1</b>	<b>17 667,7</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	570,0	(192,5)	762,5	762,5
Ressources informationnelles	1 477,7	1 075,4	303,3	402,3
Total des immobilisations	2 047,7	882,9	1 065,8	1 164,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>2 047,7</b>	<b>882,9</b>	<b>1 065,8</b>	<b>1 164,8</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds du Tribunal administratif du Québec

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	39 997,2	40 188,0	
<b>Total des dépenses</b>	41 629,4	40 906,3	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 632,2)	(718,3)	
Surplus (déficit) cumulé au début	16 020,5	19 852,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>14 388,3</u>	<u>19 133,8</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	1 165,7	495,5	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>1 165,7</u>	<u>495,5</u>	-

---

## Fonds relatif aux contrats publics

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds relatif aux contrats publics a pour but la récupération des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manoeuvres dolosives dans le cadre de l'adjudication, de l'attribution ou de la gestion de contrats publics. Afin de réaliser la mission du fonds, le Programme de remboursement volontaire à durée déterminée visant à permettre que soient remboursées de telles sommes lorsqu'il aurait pu y avoir fraudes ou manoeuvres dolosives, est entré en vigueur le 2 novembre 2015 et a pris fin le 15 décembre 2017.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 0,1 M\$ pour 2020-2021 et sont constituées de revenus d'intérêts.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds pour l'exercice 2020-2021 sont quasi nulles.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour 2020-2021.

**Fonds relatif aux contrats publics**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Revenus divers	149,9	4,2	145,7	145,7
<b>Total des revenus</b>	<b>149,9</b>	<b>4,2</b>	<b>145,7</b>	<b>145,7</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Fonctionnement	7,7	-	6,0	7,7
Total des dépenses excluant le service de la dette	7,7	-	6,0	7,7
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>7,7</b>	<b>-</b>	<b>6,0</b>	<b>7,7</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	142,2	4,2	139,7	138,0
Surplus (déficit) cumulé au début	8 562,9	138,0	8 045,6	8 424,9
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>8 705,1</b>	<b>142,2</b>	<b>8 185,3</b>	<b>8 562,9</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	8 705,1	142,2	8 185,3	8 562,9
<b>Total</b>	<b>8 705,1</b>	<b>142,2</b>	<b>8 185,3</b>	<b>8 562,9</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds relatif aux contrats publics

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	-	933,2	
<b>Total des dépenses</b>	400,0	6,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(400,0)	926,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	7 237,0	7 498,4	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>6 837,0</u>	<u>8 424,9</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	-



## Santé et Services sociaux

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	72 700,0	-
Fonds de soutien aux proches aidants	17 980,0	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	320 526,5	113 741,6
<b>Total à approuver</b>	<b>411 206,5</b>	<b>113 741,6</b>

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	-	-
Fonds de soutien aux proches aidants	-	-
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	-	30 098,2
<b>Total à approuver</b>	<b>-</b>	<b>30 098,2</b>

---

## Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Est constitué, au ministère de la Santé et des Services sociaux, le Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis. Ce fonds est affecté au financement :

- d'activités et de programmes de surveillance et de recherche concernant les effets du cannabis sur l'état de santé de la population;
- de soins curatifs en lien avec l'usage du cannabis;
- d'activités et de programmes de prévention des méfaits du cannabis et de promotion de la santé.

En vertu de la Loi encadrant le cannabis (L.Q. 2018, chapitre 9), les revenus proviennent principalement du Fonds des revenus provenant de la vente du cannabis qui est sous la responsabilité du ministre des Finances.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis s'établissent à 49,1 M\$ en 2020-2021, soit une variation de 20,5 M\$ par rapport aux revenus probables 2019-2020 qui s'explique par une augmentation des revenus provenant du Fonds des revenus provenant de la vente du cannabis.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis s'établissent à 72,7 M\$ en 2020-2021, soit une variation de 47,7 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020 qui s'explique par des dépenses additionnelles permises par l'utilisation du surplus cumulé.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis en 2020-2021.

**Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	49 125,4	20 884,8	25 000,0	28 240,6
Revenus divers	-	(415,0)	-	415,0
<b>Total des revenus</b>	<b>49 125,4</b>	<b>20 469,8</b>	<b>25 000,0</b>	<b>28 655,6</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	2 026,0	37,8	1 988,2	1 988,2
Fonctionnement	3 000,0	1 500,0	1 500,0	1 500,0
Transfert	67 674,0	46 162,2	39 438,3	21 511,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	72 700,0	47 700,0	42 926,5	25 000,0
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>72 700,0</b>	<b>47 700,0</b>	<b>42 926,5</b>	<b>25 000,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(23 574,6)	(27 230,2)	(17 926,5)	3 655,6
Surplus (déficit) cumulé au début	23 989,6	3 655,6	17 926,5	20 334,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>415,0</b>	<b>(23 574,6)</b>	<b>-</b>	<b>23 989,6</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	517,0	(23 572,6)	-	24 089,6
<b>Total</b>	<b>517,0</b>	<b>(23 572,6)</b>	<b>-</b>	<b>24 089,6</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	25 000,0	25 000,7	
<b>Total des dépenses</b>	25 000,0	4 666,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	20 334,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	20 334,0	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	-	-	-

---

## Fonds de soutien aux proches aidants

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Déoulant d'un partenariat entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et Sojecci II Ltée, société de la famille de Lucie et André Chagnon, le fonds contribue à la réalisation de la mission de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants en soutenant les proches aidants qui fournissent, sans rémunération, des soins et du soutien régulier à domicile à des aînés ayant une incapacité significative ou persistante susceptible de compromettre leur maintien à domicile.

Les revenus annuels du fonds proviennent des intérêts produits sur les sommes portées au crédit du fonds général.

Le fonds cessera ses activités en 2022-2023 et ne devrait recevoir que des revenus d'intérêts sur les sommes cumulées à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de soutien aux proches aidants s'établissent à 0,6 M\$ en 2020-2021, soit une diminution de 12,7 M\$ par rapport aux revenus probables 2019-2020 qui s'explique par une diminution des revenus de taxes à la consommation pour le tabac.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de soutien aux proches aidants s'établissent à 18,0 M\$ en 2020-2021, soit une variation de 1,8 M\$ qui s'explique par une augmentation du niveau des subventions versées.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le Fonds de soutien aux proches aidants en 2020-2021.

**Fonds de soutien aux proches aidants**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Taxes à la consommation	-	(12 500,0)	-	12 500,0
Revenus divers	616,4	(202,1)	689,4	818,5
<b>Total des revenus</b>	<b>616,4</b>	<b>(12 702,1)</b>	<b>689,4</b>	<b>13 318,5</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Transfert	17 980,0	1 808,3	16 171,7	16 171,7
Total des dépenses excluant le service de la dette	17 980,0	1 808,3	16 171,7	16 171,7
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>17 980,0</b>	<b>1 808,3</b>	<b>16 171,7</b>	<b>16 171,7</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(17 363,6)	(14 510,4)	(15 482,3)	(2 853,2)
Surplus (déficit) cumulé au début	43 409,8	(2 853,2)	46 263,0	46 263,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>26 046,2</b>	<b>(17 363,6)</b>	<b>30 780,7</b>	<b>43 409,8</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	25 922,1	(17 287,8)	30 634,7	43 209,9
<b>Total</b>	<b>25 922,1</b>	<b>(17 287,8)</b>	<b>30 634,7</b>	<b>43 209,9</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds de soutien aux proches aidants**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	15 461,4	15 712,3	
<b>Total des dépenses</b>	14 880,0	14 880,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	581,4	832,3	
Surplus (déficit) cumulé au début	45 407,5	45 430,7	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>45 988,9</u>	<u>46 263,0</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	-

---

## Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi instituant le Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (L.Q. 2012, chapitre 31) a été adoptée à l'Assemblée nationale le 7 décembre 2012. Cette loi met en place un fonds qui est affecté au financement des activités transférées de la Société de gestion informatique SOGIQUE au ministère dans le cadre de la Loi sur la dissolution de la Société de gestion informatique SOGIQUE (L.Q. 2012, chapitre 9).

Ce fonds est affecté au financement des activités relatives aux services d'installation, d'entretien et de réparation de tout support technologique utilisé par le Ministère, par un établissement de santé et de services sociaux ou par un autre organisme ou personne liés au réseau de la santé et des services sociaux. Il assure aussi le financement des services de soutien aux utilisateurs de ces supports technologiques, des services de gestion de leurs ressources informationnelles ainsi que des services de conception, de réalisation et de fourniture d'actifs informationnels pour ces intervenants.

Les revenus annuels du fonds proviennent de la facturation de services au réseau de la santé et des services sociaux et des crédits du Ministère.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS) s'établissent à 318,1 M\$ pour l'exercice financier 2020-2021, soit une variation de 75,5 M\$ qui s'explique par l'ajustement des revenus rattachés aux projets informatiques capitalisables en cours de développement ainsi que des investissements additionnels destinés aux technologies de l'information dans le réseau de la santé et des services sociaux.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 320,5 M\$ pour l'exercice financier 2020-2021, soit une variation de 70,8 M\$ qui s'explique principalement par l'ajout au sein du fonds d'un soutien pour l'accélération numérique et le rehaussement des ressources humaines pour le déploiement des solutions technologiques, ainsi que par le renforcement de la sécurité de l'information dans le réseau de la santé et des services sociaux.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du fonds s'établissent à 113,7 M\$ pour l'exercice financier 2020-2021, soit une variation de 69,0 M\$ qui s'explique par l'augmentation des investissements provenant du Plan québécois des infrastructures — volet ressources informationnelles, notamment en ce qui concerne le développement des projets de systèmes d'information unifiés.

**Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	273 014,2	72 624,4	199 112,7	200 389,8
Revenus divers	45 072,7	2 900,0	40 153,0	42 172,7
<b>Total des revenus</b>	<b>318 086,9</b>	<b>75 524,4</b>	<b>239 265,7</b>	<b>242 562,5</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	25 781,9	2 529,4	24 443,4	23 252,5
Fonctionnement	184 825,4	63 339,5	99 292,2	121 485,9
Transfert	109 662,7	4 831,6	106 817,0	104 831,1
Total des dépenses excluant le service de la dette	320 270,0	70 700,5	230 552,6	249 569,5
Service de la dette	256,5	60,6	252,9	195,9
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>320 526,5</b>	<b>70 761,1</b>	<b>230 805,5</b>	<b>249 765,4</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 439,6)	4 763,3	8 460,2	(7 202,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	5 548,7	(7 202,9)	13 073,0	12 751,6
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>3 109,1</b>	<b>(2 439,6)</b>	<b>21 533,2</b>	<b>5 548,7</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	(1 088,8)	1 088,8	1 088,8
Ressources informationnelles	113 741,6	70 104,4	82 845,4	43 637,2
Total des immobilisations	113 741,6	69 015,6	83 934,2	44 726,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>113 741,6</b>	<b>69 015,6</b>	<b>83 934,2</b>	<b>44 726,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(146 940,8)	(76 263,0)	(38 215,0)	(70 677,8)
Solde des avances au (du) fonds général	82 303,3	(13 131,5)	38 897,7	95 434,8
<b>Total</b>	<b>(64 637,5)</b>	<b>(89 394,5)</b>	<b>682,7</b>	<b>24 757,0</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'excédent des investissements est dû à de nouveaux projets pour le développement des systèmes d'information unifiés attribuables au FRISSSS.

**Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	210 773,0	180 816,2	
<b>Total des dépenses</b>	210 514,0	183 905,7	-
Surplus (déficit) de l'exercice	259,0	(3 089,5)	
Surplus (déficit) cumulé au début	23 650,2	15 841,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>23 909,2</u>	<u>12 751,6</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	30 000,0	60 098,2	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>30 000,0</u>	<u>60 098,2</u>	<b>30 098,2</b>

## Sécurité publique

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	21 050,0	-
Fonds des services de police	717 994,0	17 365,8
<b>Total à approuver</b>	<b>739 044,0</b>	<b>17 365,8</b>

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	5 300,0	-
Fonds des services de police	27 776,1	-
<b>Total à approuver</b>	<b>33 076,1</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de la région de la Capitale-Nationale

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de la région de la Capitale-Nationale a pour objet de soutenir les projets qui contribuent au dynamisme, à la vitalité, au développement et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale dans le cadre de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs (L.Q. 2016, chapitre 31).

Les revenus du fonds proviennent d'une affectation des crédits alloués au ministre responsable par le Parlement.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'élèvent à 21,0 M\$ en 2020-2021, en hausse de 2,0 M\$ par rapport aux revenus probables 2019-2020. Cette augmentation est prévue à l'Entente sur les engagements du gouvernement et de la Ville de Québec pour la reconnaissance du statut particulier de la capitale nationale.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du fonds s'élèvent à 21,1 M\$ en 2020-2021. L'augmentation de 2,1 M\$ par rapport à la dépense probable 2019-2020 s'explique principalement par l'augmentation des sommes dédiées aux projets en 2020-2021.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour le fonds en 2020-2021.

**Fonds de la région de la Capitale-Nationale**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	21 000,0	2 000,0	19 000,0	19 000,0
<b>Total des revenus</b>	<b>21 000,0</b>	<b>2 000,0</b>	<b>19 000,0</b>	<b>19 000,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Transfert	21 050,0	2 050,0	19 000,0	19 000,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	21 050,0	2 050,0	19 000,0	19 000,0
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>21 050,0</b>	<b>2 050,0</b>	<b>19 000,0</b>	<b>19 000,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(50,0)	(50,0)	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	50,0	-	50,0	50,0
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>(50,0)</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	-	(50,0)	50,0	50,0
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>(50,0)</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'excédent des dépenses s'explique par un décalage à l'exercice 2018-2019 de la mise en œuvre de l'entente, initialement prévue en 2017-2018. À cet effet, sa mise en œuvre était tributaire de la sanction de la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec (L.Q. 2018, chapitre 8, a.190 à 192), laquelle a été sanctionnée le 19 avril 2018.

**Fonds de la région de la Capitale-Nationale**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	17 000,0	17 000,0	
<b>Total des dépenses</b>	26 500,0	31 800,0	<b>5 300,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(9 500,0)	(14 800,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	9 500,0	14 850,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>50,0</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds des services de police

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des services de police est affecté au financement du coût des biens et services fournis, par la Sûreté du Québec, aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la Loi sur la police (RLRQ, chapitre P-13.1). Il s'agit essentiellement de la desserte policière dans les municipalités régionales de comté qui repose sur le modèle de police de proximité.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les revenus proviennent de la tarification aux municipalités en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (RLRQ, chapitre P-13.1, r. 7), à raison de 350,2 M\$, ainsi que du gouvernement fédéral pour la desserte des ponts Jacques-Cartier et Samuel-De Champlain, la vérification des antécédents judiciaires et les escortes de véhicules hors normes, à raison de 12,7 M\$. S'ajoutent également les revenus découlant d'une affectation de 355,1 M\$ du budget de dépenses en provenance du ministère de la Sécurité publique pour assurer l'équilibre financier du fonds. La variation de 28,1 M\$ s'explique par l'augmentation de la contribution des municipalités et du gouvernement en lien avec la hausse des dépenses afférentes à la desserte policière.

#### LES DÉPENSES

Les dépenses de 718,0 M\$ prévues en 2020-2021 sont supérieures de 28,1 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération et par la migration des radiocommunications de la desserte policière sur le Réseau national intégré de radiocommunication (RENIR).

#### LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus de 17,4 M\$ sont constitués des montants requis pour le renouvellement des véhicules dans les postes des municipalités régionales de comté, la modernisation des équipements de radiocommunication de l'ensemble des véhicules de transport, les équipements et le développement informatiques ainsi que pour des équipements spécialisés.

Le budget d'investissements est en hausse de 0,5 M\$ par rapport aux investissements probables 2019-2020.

**Fonds des services de police**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	355 054,3	27 454,4	333 549,3	327 599,9
Revenus divers	362 939,7	635,6	353 548,1	362 304,1
<b>Total des revenus</b>	<b>717 994,0</b>	<b>28 090,0</b>	<b>687 097,4</b>	<b>689 904,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	557 845,3	15 294,8	544 440,4	542 550,5
Fonctionnement	159 898,7	12 775,2	142 407,0	147 123,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	717 744,0	28 070,0	686 847,4	689 674,0
Service de la dette	250,0	20,0	250,0	230,0
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>717 994,0</b>	<b>28 090,0</b>	<b>687 097,4</b>	<b>689 904,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	13 809,0	(629,4)	15 488,9	14 438,4
Ressources informationnelles	3 556,8	1 163,3	9 296,6	2 393,5
Total des immobilisations	17 365,8	533,9	24 785,5	16 831,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>17 365,8</b>	<b>533,9</b>	<b>24 785,5</b>	<b>16 831,9</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(70 000,0)	(5 000,0)	(65 000,0)	(65 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	(36 413,7)	(4 528,7)	(21 677,6)	(31 885,0)
<b>Total</b>	<b>(106 413,7)</b>	<b>(9 528,7)</b>	<b>(86 677,6)</b>	<b>(96 885,0)</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'excédent des dépenses de 27,8 M\$ s'explique principalement par les augmentations salariales en raison des dispositions de l'entente intervenue en mai 2017 entre le gouvernement du Québec et l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

### Fonds des services de police

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	650 113,8	677 889,9	
<b>Total des dépenses</b>	650 113,8	677 889,9	<b>27 776,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	27 771,0	20 280,1	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<b>27 771,0</b>	<b>20 280,1</b>	<b>-</b>



# Tourisme

---

## Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	220 234,5	1 194,0
<b>Total à approuver</b>	<b>220 234,5</b>	<b>1 194,0</b>

## Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

Fonds spécial	Dépenses	Investissements
Fonds de partenariat touristique	6 241,9	-
<b>Total à approuver</b>	<b>6 241,9</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de partenariat touristique

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de partenariat touristique a pour mission de soutenir le développement et la promotion du tourisme au Québec en favorisant la concertation et le partenariat des intervenants qui y sont associés, dans une perspective de développement durable et de prospérité économique pour l'ensemble des régions.

Les revenus annuels du fonds proviennent d'une partie du produit de la taxe de vente du Québec, de la taxe sur l'hébergement, d'une affectation à partir des crédits alloués au ministère du Tourisme, des sommes provenant de la vente de biens ou services et des contributions versées pour aider à la réalisation des objectifs du Fonds de partenariat touristique.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 215,6 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit 2,3 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020. La variation s'explique principalement par une augmentation des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 220,2 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit 4,0 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020. La variation s'explique principalement par une augmentation du soutien aux associations touristiques régionales.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 1,2 M\$ pour l'exercice 2020-2021, soit 0,4 M\$ de moins que les investissements probables 2019-2020. La variation découle principalement de la baisse des investissements en ressources informationnelles.

**Fonds de partenariat touristique**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	83 408,7	1 647,0	74 657,9	81 761,7
Taxes à la consommation	129 910,2	4 924,3	125 288,8	124 985,9
Revenus divers	2 251,0	(4 270,6)	5 592,6	6 521,6
<b>Total des revenus</b>	<b>215 569,9</b>	<b>2 300,7</b>	<b>205 539,3</b>	<b>213 269,2</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	18 565,4	575,7	17 630,9	17 989,7
Fonctionnement	11 286,6	829,9	11 120,6	10 456,7
Transfert	190 352,5	2 615,8	177 757,8	187 736,7
Créances douteuses et autres provisions	30,0	-	30,0	30,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	220 234,5	4 021,4	206 539,3	216 213,1
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>220 234,5</b>	<b>4 021,4</b>	<b>206 539,3</b>	<b>216 213,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(4 664,6)	(1 720,7)	(1 000,0)	(2 943,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	12 664,2	(2 943,9)	10 258,5	15 608,1
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>7 999,6</b>	<b>(4 664,6)</b>	<b>9 258,5</b>	<b>12 664,2</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	5,0	-	5,0	5,0
Ressources informationnelles	75,0	(501,2)	1 275,0	576,2
Total des immobilisations	80,0	(501,2)	1 280,0	581,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	1 114,0	127,3	170,0	986,7
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>1 194,0</b>	<b>(373,9)</b>	<b>1 450,0</b>	<b>1 567,9</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	(1 667,0)	-
Solde des avances au (du) fonds général	36 950,6	(24 412,1)	52 623,6	61 362,7
<b>Total</b>	<b>36 950,6</b>	<b>(24 412,1)</b>	<b>50 956,6</b>	<b>61 362,7</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

Les dépenses du Fonds de partenariat touristique s'établissent à 209,1 M\$ pour l'exercice 2018-2019, soit 6,2 M\$ de plus que les prévisions. Les revenus sont à 213,4 M\$ pour la même période, soit une augmentation de 11,6 M\$.

Les variations s'expliquent notamment par une majoration du soutien aux associations touristiques régionales à la suite d'une augmentation des revenus provenant de la taxe sur l'hébergement.

### Fonds de partenariat touristique

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	201 815,6	213 407,5	
<b>Total des dépenses</b>	202 815,6	209 057,5	<b>6 241,9</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 000,0)	4 350,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	5 675,7	11 258,1	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>4 675,7</u>	<u>15 608,1</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	95,0	60,4	
Prêts, placements, avances et autres coûts	170,0	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>265,0</u>	<u>60,4</u>	-

# Transports

---

## Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds aérien	77 837,5	8 700,0
Fonds de gestion de l'équipement roulant	134 579,9	55 214,1
Fonds de la sécurité routière	45 324,4	197,5
Fonds des réseaux de transport terrestre	4 741 477,5	2 272 404,1
<b>Total à approuver</b>	<b>4 999 219,3</b>	<b>2 336 515,7</b>

## Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

<b>Fonds spéciaux</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Investissements</b>
Fonds aérien	-	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	2 292,7	-
Fonds de la sécurité routière	-	-
Fonds des réseaux de transport terrestre	227 048,4	203 541,0
<b>Total à approuver</b>	<b>229 341,1</b>	<b>203 541,0</b>

---

## Fonds aérien

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Partenaire des ministères et des organismes du gouvernement du Québec, le Service aérien gouvernemental (SAG) soutient ceux-ci, sept jours sur sept, jour et nuit, dans la réalisation de leur mission respective.

Le SAG exploite une flotte diversifiée de 21 aéronefs pour assurer, en collaboration avec ses partenaires, une réponse adéquate lors de situations d'urgence ou nécessitant des services aériens spécialisés sur l'ensemble du territoire québécois. Les quatre principales missions sont :

- le transport sanitaire aérien en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux : évacuations aéromédicales d'urgence et vols sanitaires programmés (navettes);
- la lutte contre les incendies de forêt en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au Québec, au Canada dans le cadre d'une entente pancanadienne et ailleurs dans le monde selon les besoins des différents organismes gouvernementaux;
- la surveillance aérienne du territoire en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- le transport des personnes et des marchandises afin de répondre aux besoins de déplacement des membres des équipes ministérielles via le nolisement d'aéronefs du secteur privé.

Le SAG est sous la responsabilité du ministère des Transports depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du SAG s'établissent à 79,1 M\$ pour l'exercice 2020-2021, en baisse de 1,5 M\$ par rapport aux revenus probables 2019-2020. Cette variation s'explique par la révision du financement des partenaires en fonction des services prévus pour 2020-2021.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses totales du SAG s'établissent à 77,8 M\$ pour l'exercice 2020-2021, en baisse de 1,6 M\$ par rapport aux dépenses probables 2019-2020. Cette variation s'explique par la révision du niveau de dépenses, lequel est établi en collaboration avec les partenaires selon le niveau de service convenu, l'historique du nombre de vols et des heures de vols des aéronefs des différentes missions conformément à la réglementation aérienne.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du SAG s'établissent à 8,7 M\$ pour l'exercice 2020-2021, en baisse de 10,9 M\$ par rapport aux investissements probables 2019-2020. Cette variation s'explique principalement par des acquisitions pour le maintien de la flotte d'aéronefs plus importantes en 2019-2020 qu'en 2020-2021.

**Fonds aérien**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Revenus divers	79 081,8	(1 464,8)	69 425,0	80 546,6
<b>Total des revenus</b>	<b>79 081,8</b>	<b>(1 464,8)</b>	<b>69 425,0</b>	<b>80 546,6</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	22 008,1	1 180,0	22 102,0	20 828,1
Fonctionnement	54 895,0	(2 786,7)	45 237,6	57 681,7
Total des dépenses excluant le service de la dette	76 903,1	(1 606,7)	67 339,6	78 509,8
Service de la dette	934,4	9,2	1 112,4	925,2
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>77 837,5</b>	<b>(1 597,5)</b>	<b>68 452,0</b>	<b>79 435,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	1 244,3	132,7	973,0	1 111,6
Surplus (déficit) cumulé au début	61 946,2	1 111,6	60 743,4	60 834,6
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>63 190,5</b>	<b>1 244,3</b>	<b>61 716,4</b>	<b>61 946,2</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	8 650,0	(9 737,0)	14 900,0	18 387,0
Ressources informationnelles	50,0	(1 127,8)	155,0	1 177,8
Total des immobilisations	8 700,0	(10 864,8)	15 055,0	19 564,8
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>8 700,0</b>	<b>(10 864,8)</b>	<b>15 055,0</b>	<b>19 564,8</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(38 663,2)	(2 287,0)	(51 176,2)	(36 376,2)
Solde des avances au (du) fonds général	49 276,6	3 257,6	48 088,0	46 019,0
<b>Total</b>	<b>10 613,4</b>	<b>970,6</b>	<b>(3 088,2)</b>	<b>9 642,8</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds aérien**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	74 437,5	71 724,4	
<b>Total des dépenses</b>	74 137,5	70 499,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	300,0	1 224,6	
Surplus (déficit) cumulé au début	59 346,2	59 610,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>59 646,2</u>	<u>60 834,6</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	21 270,0	234,1	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>21 270,0</u>	<u>234,1</u>	-

---

## Fonds de gestion de l'équipement roulant

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant (FGER) a été constitué le 1<sup>er</sup> avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports (RLRQ, chapitre M-28). Il est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

L'objectif premier du FGER est d'offrir aux organismes publics du Québec des services complets de gestion de parc de véhicules, selon les meilleures pratiques d'affaires, dans une perspective d'optimisation des ressources et de développement durable.

Les revenus proviennent de la location clés en main de véhicules, de services de génie-conseil, de la formation des conducteurs, de la réparation et l'entretien de véhicules selon une tarification horaire, de l'analyse de gestion de parc de véhicules et de la fourniture de carburant.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du FGER s'établissent à 135,1 M\$ en 2020-2021, soit 3,8 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020.

La variation s'explique principalement par une légère croissance anticipée des demandes de la clientèle, notamment pour les véhicules électriques.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du FGER s'établissent à 134,6 M\$ en 2020-2021, soit 4,5 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020.

La variation s'explique principalement par les coûts engendrés par l'augmentation prévue des demandes de la clientèle, notamment pour les véhicules électriques, et dans une moindre mesure, par l'augmentation de certaines dépenses telles que les loyers.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements pour 2020-2021 s'établissent à 55,2 M\$, soit une augmentation de 7,6 M\$ en regard des investissements probables 2019-2020. L'augmentation s'explique principalement par la poursuite des efforts gouvernementaux en matière d'électrification des transports.

## Transports

### Fonds de gestion de l'équipement roulant

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	2 616,0	1 616,0	1 381,0	1 000,0
Revenus divers	132 483,8	2 229,3	133 590,0	130 254,5
<b>Total des revenus</b>	<b>135 099,8</b>	<b>3 845,3</b>	<b>134 971,0</b>	<b>131 254,5</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	30 873,3	768,1	30 249,6	30 105,2
Fonctionnement	97 193,8	3 580,9	96 982,2	93 612,9
Total des dépenses excluant le service de la dette	128 067,1	4 349,0	127 231,8	123 718,1
Service de la dette	6 512,8	174,6	6 541,0	6 338,2
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>134 579,9</b>	<b>4 523,6</b>	<b>133 772,8</b>	<b>130 056,3</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	519,9	(678,3)	1 198,2	1 198,2
Surplus (déficit) cumulé au début	15 495,0	1 198,2	14 243,9	14 296,8
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>16 014,9</b>	<b>519,9</b>	<b>15 442,1</b>	<b>15 495,0</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	54 771,1	7 500,6	67 693,8	47 270,5
Ressources informationnelles	443,0	50,0	1 400,0	393,0
Total des immobilisations	55 214,1	7 550,6	69 093,8	47 663,5
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>55 214,1</b>	<b>7 550,6</b>	<b>69 093,8</b>	<b>47 663,5</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(245 144,3)	(9 604,3)	(249 501,1)	(235 540,0)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(245 144,3)</b>	<b>(9 604,3)</b>	<b>(249 501,1)</b>	<b>(235 540,0)</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'augmentation des besoins de la clientèle s'est traduite en une augmentation des dépenses de fonctionnement, laquelle explique l'excédent des dépenses. Cette augmentation des besoins s'est aussi traduite en une augmentation équivalente du niveau de revenus.

### Fonds de gestion de l'équipement roulant

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	123 191,3	125 536,8	
<b>Total des dépenses</b>	123 191,3	125 484,0	<b>2 292,7</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	52,8	
Surplus (déficit) cumulé au début	14 222,6	14 244,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>14 222,6</b>	<b>14 296,8</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	68 827,7	57 281,5	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<b>68 827,7</b>	<b>57 281,5</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de la sécurité routière

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de la sécurité routière, constitué par l'article 12.30 de la Loi sur le ministère des Transports (RLRQ, chapitre M-28), est affecté exclusivement au financement de mesures ou de programmes de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il vise à sauver des vies et à réduire le nombre de blessés en améliorant le bilan routier par un changement de comportement des conducteurs.

Les activités du fonds ont débuté le 3 septembre 2008 et la première mesure de sécurité routière mise en place fut l'introduction du projet pilote permettant l'utilisation d'appareils de contrôle automatisé (cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges) sur le réseau routier québécois. Les premiers constats délivrés à la suite de l'utilisation de ces systèmes l'ont été pour des infractions constatées le 19 août 2009.

Les revenus du Fonds de la sécurité routière proviennent essentiellement des amendes et des frais découlant des infractions au Code de la sécurité routière détectés par les appareils de contrôle automatisé.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du Fonds de la sécurité routière s'établissent à 55,1 M\$ en 2020-2021, soit 7,3 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020.

La hausse des revenus en 2020-2021 s'explique essentiellement par la reprise complète, depuis juillet 2019, du processus d'émission de constats d'infraction à la suite d'un ralentissement occasionné par un jugement de cour prononcé en novembre 2016.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses du Fonds de la sécurité routière s'établissent à 45,3 M\$ en 2020-2021, soit 5,1 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020.

La hausse des dépenses en 2020-2021 s'explique par les coûts d'opération additionnels liés au retour à la normale concernant l'émission de constats d'infraction.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les investissements prévus en 2020-2021 visent l'amélioration des infrastructures déjà en place concernant les appareils de contrôle automatisé.

**Fonds de la sécurité routière**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Revenus divers	55 092,0	7 327,0	55 576,5	47 765,0
<b>Total des revenus</b>	<b>55 092,0</b>	<b>7 327,0</b>	<b>55 576,5</b>	<b>47 765,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	13 189,5	1 900,1	14 036,6	11 289,4
Fonctionnement	20 044,9	5 322,2	19 559,1	14 722,7
Transfert	12 090,0	(2 124,0)	13 416,0	14 214,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	45 324,4	5 098,3	47 011,7	40 226,1
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>45 324,4</b>	<b>5 098,3</b>	<b>47 011,7</b>	<b>40 226,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	9 767,6	2 228,7	8 564,8	7 538,9
Surplus (déficit) cumulé au début	22 757,4	7 538,9	3 360,7	15 218,5
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>32 525,0</b>	<b>9 767,6</b>	<b>11 925,5</b>	<b>22 757,4</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	197,5	24,3	220,7	173,2
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	197,5	24,3	220,7	173,2
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>197,5</b>	<b>24,3</b>	<b>220,7</b>	<b>173,2</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	(3 153,8)	-
Solde des avances au (du) fonds général	18 694,5	9 954,1	-	8 740,4
<b>Total</b>	<b>18 694,5</b>	<b>9 954,1</b>	<b>(3 153,8)</b>	<b>8 740,4</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds de la sécurité routière**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	42 186,1	19 110,4	
<b>Total des dépenses</b>	43 141,4	18 047,9	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(955,3)	1 062,5	
Surplus (déficit) cumulé au début	15 445,2	14 156,0	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>14 489,9</u>	<u>15 218,5</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	150,0	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>150,0</u>	<u>-</u>	-

---

## Fonds des réseaux de transport terrestre

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

La Loi mettant en œuvre certaines dispositions du Discours sur le budget du 31 mars 2010, et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette (L.Q. 2010, chapitre 20), adoptée en juin 2010, a institué le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT). Le FORT est affecté au financement :

- des services de transport en commun des organismes publics;
- de la construction et de l'exploitation d'infrastructures routières et d'infrastructures de transport en commun, notamment celles faisant l'objet d'ententes de partenariat;
- des autres activités reliées à l'offre de biens et services au sein du réseau de parcs routiers, ainsi que de l'ensemble des opérations relatives à la conception, à la mise en œuvre, à la gestion et aux activités de ce réseau;
- des frais de fonctionnement des services de transport en commun des conseils intermunicipaux de transport, des organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun, des conseils régionaux de transport et des régies intermunicipales;
- des services de transport par traversier permettant la liaison entre la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine et le Village de Tadoussac;
- des programmes d'aide financière dédiés aux véhicules hors route;
- d'un programme d'aide financière pour les titulaires d'un permis de propriétaire de taxi délivré avant le 15 novembre 2000.

Les revenus annuels du FORT proviennent principalement :

- d'une partie de la taxe sur le carburant;
- des droits sur les permis de conduire et certains droits d'immatriculation;
- des contributions de partenaires associées à la construction et à l'exploitation de routes;
- d'une partie des revenus de la vente d'unités d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre provenant du Fonds vert;
- d'une contribution du ministère des Transports pour le financement des infrastructures routières et de transport collectif.

## **LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

### **LES REVENUS**

Les prévisions de revenus du FORT s'établissent à 4 587,1 M\$ pour l'exercice financier 2020-2021, soit 56,3 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

### **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses du FORT s'établissent à 4 833,8 M\$ pour l'exercice financier 2020-2021, soit une variation à la baisse de 37,4 M\$ par rapport à la dépense probable 2019-2020.

### **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements du FORT pour l'exercice 2020-2021 sont au même niveau que les investissements probables 2019-2020.

Le niveau d'investissement, essentiellement pour le secteur Réseau routier, est présenté au « Tableau des investissements au PQI 2020-2030 par mission, par secteur et par année » apparaissant au volume « Les infrastructures publiques du Québec » (PQI 2020-2030) joint au Budget de dépenses 2020-2021.

Les prévisions d'investissements en immobilisations comprennent les projets de 20,0 M\$ et plus présentés au volume « Les infrastructures publiques du Québec » (PQI 2020-2030) pour ce même secteur ainsi que des projets de 20,0 M\$ et moins. Une liste plus exhaustive des projets en immobilisations se retrouve sur le site internet du ministère des Transports sous la rubrique « Investissements routiers, maritimes, ferroviaires et aéroportuaires » de l'onglet « Projets et infrastructures ».

**Fonds des réseaux de transport terrestre**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	260 000,0	80 000,0	180 000,0	180 000,0
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec <sup>1</sup>	134 098,6	(107 615,7)	232 416,4	241 714,3
Taxes à la consommation	2 291 000,0	27 000,0	2 264 071,3	2 264 000,0
Droits et permis	1 200 074,6	63 984,9	1 158 165,4	1 136 089,7
Revenus divers	162 348,1	(12 925,5)	164 877,3	175 273,6
Transferts du gouvernement fédéral	539 529,9	5 854,2	561 929,1	533 675,7
<b>Total des revenus</b>	<b>4 587 051,2</b>	<b>56 297,9</b>	<b>4 561 459,5</b>	<b>4 530 753,3</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	297 297,6	29 947,8	261 108,1	267 349,8
Fonctionnement	1 808 822,9	66 413,6	1 753 916,0	1 742 409,3
Transfert	2 013 054,2	(159 743,7)	1 818 226,1	2 172 797,9
Créances douteuses et autres provisions	9 500,0	590,0	8 910,0	8 910,0
Total des dépenses excluant le service de la dette	4 128 674,7	(62 792,3)	3 842 160,2	4 191 467,0
Service de la dette	705 168,6	25 362,4	651 811,8	679 806,2
<b>Total des dépenses</b>	<b>4 833 843,3</b>	<b>(37 429,9)</b>	<b>4 493 972,0</b>	<b>4 871 273,2</b>
Contribution des automobilistes au transport en commun	(92 365,8) <sup>2</sup>	(1 811,2)	(87 124,3)	(90 554,6)
<b>DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>4 741 477,5</b>	<b>(39 241,1)</b>	<b>4 406 847,7</b>	<b>4 780 718,6</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(246 792,1)	93 727,8	67 487,5	(340 519,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 416 788,2	(340 519,9)	1 752 091,7	1 757 308,1
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>1 169 996,1</b>	<b>(246 792,1)</b>	<b>1 819 579,2</b>	<b>1 416 788,2</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	2 255 404,1	(2 639,3)	2 153 280,0	2 258 043,4
Ressources informationnelles	17 000,0	1 362,0	15 638,0	15 638,0
Total des immobilisations	2 272 404,1	(1 277,3)	2 168 918,0	2 273 681,4
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>2 272 404,1</b>	<b>(1 277,3)</b>	<b>2 168 918,0</b>	<b>2 273 681,4</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(23 795 971,5)	(1 744 072,3)	(21 506 998,6)	(22 051 899,2)
Solde des avances au (du) fonds général	-	-	21,2	-
<b>Total</b>	<b>(23 795 971,5)</b>	<b>(1 744 072,3)</b>	<b>(21 506 977,4)</b>	<b>(22 051 899,2)</b>

<sup>1</sup> Incluant un montant de 233,8 M\$ aux résultats probables 2019-2020 et de 124,9 M\$ en 2020-2021 en provenance du Fonds vert.<sup>2</sup> Ce montant a déjà fait l'objet d'une approbation par l'Assemblée nationale en vertu de la Loi sur les transports (RLRQ, chapitre T-12).

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019**

L'excédent des dépenses est justifié par le versement de contributions à la suite de la mise en place du Programme d'aide financière à la modernisation des services de transport par taxi.

L'excédent des investissements est justifié par des travaux plus importants que prévus en 2018-2019. Ce décalage de dépenses n'a pas d'impact sur les coûts totaux des projets.

**Fonds des réseaux de transport terrestre**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	4 175 610,6	4 062 137,9	
Dépenses	4 177 803,9	4 404 852,3	<b>227 048,4</b>
Contribution des automobilistes au transport en commun	88 779,1	86 131,8	
<b>Total des dépenses</b>	<b>4 266 583,0</b>	<b>4 490 984,1</b>	
Surplus (déficit) de l'exercice	(90 972,4)	(428 846,2)	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 092 440,5	2 186 154,3	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>3 001 468,1</b>	<b>1 757 308,1</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	2 090 872,0	2 294 413,0	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<b>2 090 872,0</b>	<b>2 294 413,0</b>	<b>203 541,0</b>

## Travail, Emploi et Solidarité sociale

---

### Prévisions des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2020-2021 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	40 877,3	-
Fonds de développement du marché du travail	1 269 865,3	-
Fonds des biens et des services	121 787,9	2 794,0
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	21 941,6	20 400,0
Fonds du Tribunal administratif du travail	80 646,4	2 940,0
Fonds québécois d'initiatives sociales	31 814,1	-
<b>Total à approuver</b>	<b>1 566 932,6</b>	<b>26 134,0</b>

---

### Excédent des dépenses et des investissements à approuver de l'exercice financier 2018-2019 (en milliers de dollars)

Fonds spéciaux	Dépenses	Investissements
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	1 192,6	-
Fonds de développement du marché du travail	-	-
Fonds des biens et des services	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	-	-
Fonds du Tribunal administratif du travail	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	4 970,9	-
<b>Total à approuver</b>	<b>6 163,5</b>	<b>-</b>

---

## Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, constitué par la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30), a pour mission le financement de l'aide à l'action communautaire autonome et de l'aide humanitaire internationale. Ce fonds est administré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) pour ce qui est des activités relatives à l'action communautaire autonome et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) pour les activités d'aide humanitaire internationale.

Les revenus du fonds proviennent du MTESS et du MRIF. D'autres contributions sont versées par le ministère de la Justice pour la réalisation du Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus pour 2020-2021 s'établissent à 39,9 M\$, soit 1,3 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020. Cette augmentation provient notamment des investissements additionnels annoncés dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023 et du Plan économique du Québec de mars 2018.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses pour 2020-2021 s'établissent à 40,9 M\$. Il s'agit d'une augmentation de 2,5 M\$ comparativement aux dépenses probables 2019-2020. Cette variation s'explique par des investissements additionnels découlant du PAGIEPS 2017-2023 et du Plan économique du Québec de mars 2018, ce qui a permis d'accroître l'aide financière accordée dans le Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour ce fonds en 2020-2021.

**Fonds d'aide à l'action communautaire autonome**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	36 404,7	1 295,4	35 203,4	35 109,3
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	3 488,1	29,0	3 341,7	3 459,1
<b>Total des revenus</b>	<b>39 892,8</b>	<b>1 324,4</b>	<b>38 545,1</b>	<b>38 568,4</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	1 519,5	32,7	1 597,9	1 486,8
Fonctionnement	619,2	168,3	385,0	450,9
Transfert	38 738,6	2 281,0	37 854,5	36 457,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	40 877,3	2 482,0	39 837,4	38 395,3
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>40 877,3</b>	<b>2 482,0</b>	<b>39 837,4</b>	<b>38 395,3</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(984,5)	(1 157,6)	(1 292,3)	173,1
Surplus (déficit) cumulé au début	5 344,7	173,1	4 222,2	5 171,6
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>4 360,2</b>	<b>(984,5)</b>	<b>2 929,9</b>	<b>5 344,7</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	4 360,2	(984,5)	2 929,9	5 344,7
<b>Total</b>	<b>4 360,2</b>	<b>(984,5)</b>	<b>2 929,9</b>	<b>5 344,7</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'accroissement des dépenses de 1,2 M\$ est attribuable à l'investissement additionnel annoncé dans le cadre du Plan économique de mars 2018, ce qui a permis d'accroître les dépenses du Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole.

### Fonds d'aide à l'action communautaire autonome

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	25 314,4	27 851,2	
<b>Total des dépenses</b>	25 702,2	26 894,8	<b>1 192,6</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(387,8)	956,4	
Surplus (déficit) cumulé au début	3 426,6	4 215,2	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>3 038,8</b>	<b>5 171,6</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

---

## Fonds de développement du marché du travail

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds de développement du marché du travail, mis en place le 1<sup>er</sup> janvier 1998, vise à financer la mise en œuvre et la gestion des mesures et des programmes relatifs à la prestation des services publics d'emploi.

Les revenus proviennent principalement d'une affectation à partir des crédits du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ainsi que d'ententes avec le gouvernement fédéral.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 1 238,0 M\$ en 2020-2021, soit 62,1 M\$ de plus que les revenus probables de 2019-2020. Cette variation s'explique principalement par l'obtention de revenus fédéraux additionnels découlant de la signature de nouvelles ententes touchant la jeunesse et les personnes handicapées, et par la bonification de l'Entente sur le développement du marché du travail et de l'Entente sur le développement de la main-d'œuvre. À ce montant s'ajoutera une somme additionnelle afin de tenir compte de mesures annoncées dans le cadre du Budget 2020-2021.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 1 269,9 M\$ en 2020-2021, soit 66,1 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020. Les nouvelles ententes signées avec le gouvernement fédéral expliquent essentiellement cet accroissement des dépenses.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour ce fonds en 2020-2021.

**Fonds de développement du marché du travail**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	967 754,7	30 798,0	936 956,7	936 956,7
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	23 000,0	(10 220,0)	23 000,0	33 220,0
Droits et permis	6 000,0	-	7 000,0	6 000,0
Revenus divers	68 852,4	3 631,1	67 985,4	65 221,3
Transferts du gouvernement fédéral	172 391,0	37 854,7	122 176,0	134 536,3
<b>Total des revenus</b>	<b>1 237 998,1</b>	<b>62 063,8</b>	<b>1 157 118,1</b>	<b>1 175 934,3</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	145 301,5	5 970,9	132 815,8	139 330,6
Fonctionnement	55 773,0	(1 454,9)	56 773,3	57 227,9
Transfert	1 068 790,8	61 571,3	925 400,0	1 007 219,5
Total des dépenses excluant le service de la dette	1 269 865,3	66 087,3	1 114 989,1	1 203 778,0
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>1 269 865,3</b>	<b>66 087,3</b>	<b>1 114 989,1</b>	<b>1 203 778,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(31 867,2)	(4 023,5)	42 129,0	(27 843,7)
Surplus (déficit) cumulé au début	91 163,9	(27 843,7)	109 377,9	119 007,6
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>59 296,7</b>	<b>(31 867,2)</b>	<b>151 506,9</b>	<b>91 163,9</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	157 000,0	(31 519,0)	50 000,0	188 519,0
<b>Total</b>	<b>157 000,0</b>	<b>(31 519,0)</b>	<b>50 000,0</b>	<b>188 519,0</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds de développement du marché du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	1 104 323,1	1 180 859,5	
<b>Total des dépenses</b>	1 106 946,4	1 105 039,5	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 623,3)	75 820,0	
Surplus (déficit) cumulé au début	23 994,4	43 187,6	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>21 371,1</u>	<u>119 007,6</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	-

---

## Fonds des biens et des services

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds des biens et des services est en opération depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013. Il est affecté au financement des biens et des services qui sont liés aux fonctions du Directeur de l'état civil et du Registraire des entreprises ainsi qu'aux services aux citoyens et aux entreprises. Ce fonds est aussi affecté au financement des activités de fourniture de biens ou de services afférents, notamment à des produits ou à des services liés au savoir-faire du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Les revenus annuels du fonds proviennent des services du Directeur de l'état civil, d'ententes de services avec différents ministères et organismes et d'une affectation à partir des crédits du Ministère.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 116,8 M\$ en 2020-2021, soit 3,0 M\$ de plus que les revenus probables 2019-2020. Cette augmentation s'explique principalement par l'ajout d'un montant permettant la mise en place de mesures annoncées au Plan économique de mars 2019 visant la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement d'activités criminelles, et par l'augmentation des revenus découlant de certaines ententes de partenariat.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses d'établissent à 121,8 M\$ en 2020-2021, soit 12,6 M\$ de plus que les dépenses probables 2019-2020. Cette variation est notamment attribuable à la réalisation du projet de transformation des centres locaux d'emploi en bureaux de Services Québec. De plus, cette hausse de dépenses est due aux travaux prévus pour renforcer la transparence corporative ainsi que ceux pour la mise en place de l'outil de recherche sur les données du registre des entreprises et du service d'accès aux multiples registres.

#### LES INVESTISSEMENTS

Les prévisions d'investissements du fonds s'établissent à 2,8 M\$ en 2020-2021, soit 1,2 M\$ de plus que les investissements probables en 2019-2020. Cette augmentation s'explique principalement par les projets en lien avec le déploiement de Services Québec.

**Fonds des biens et des services**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	69 582,3	(804,2)	70 386,5	70 386,5
Revenus divers	47 205,6	3 782,0	47 224,9	43 423,6
<b>Total des revenus</b>	<b>116 787,9</b>	<b>2 977,8</b>	<b>117 611,4</b>	<b>113 810,1</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	67 710,9	2 712,3	70 506,0	64 998,6
Fonctionnement	54 008,0	9 918,1	47 609,2	44 089,9
Transfert	-	-	4 434,5	-
Créances douteuses et autres provisions	50,6	-	37,0	50,6
Total des dépenses excluant le service de la dette	121 769,5	12 630,4	122 586,7	109 139,1
Service de la dette	18,4	(2,6)	24,7	21,0
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>121 787,9</b>	<b>12 627,8</b>	<b>122 611,4</b>	<b>109 160,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 000,0)	(9 650,0)	(5 000,0)	4 650,0
Surplus (déficit) cumulé au début	64 621,6	4 650,0	49 146,3	59 971,6
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>59 621,6</b>	<b>(5 000,0)</b>	<b>44 146,3</b>	<b>64 621,6</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	2 794,0	1 239,0	3 500,0	1 555,0
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	2 794,0	1 239,0	3 500,0	1 555,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>2 794,0</b>	<b>1 239,0</b>	<b>3 500,0</b>	<b>1 555,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	31 954,7	(9 896,7)	23 109,8	41 851,4
<b>Total</b>	<b>31 954,7</b>	<b>(9 896,7)</b>	<b>23 109,8</b>	<b>41 851,4</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

### Fonds des biens et des services

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	112 282,1	111 605,0	
<b>Total des dépenses</b>	117 282,1	97 879,8	-
Surplus (déficit) de l'exercice	(5 000,0)	13 725,2	
Surplus (déficit) cumulé au début	33 477,4	46 246,4	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>28 477,4</u>	<u>59 971,6</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	4 510,4	891,8	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>4 510,4</u>	<u>891,8</u>	-

---

## **Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

---

### **LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ**

Le Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été institué par un décret du gouvernement du Québec, selon les dispositions prévues à la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001). Ce fonds est affecté au financement de charges engagées, par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans le cadre de ses projets d'investissements en technologies de l'information et de ses travaux de mise à niveau des actifs informationnels commencés après la date de début des activités du fonds.

### **LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**

#### **LES REVENUS**

Les prévisions de revenus s'établissent à 21,9 M\$ en 2020-2021, soit un montant comparable aux revenus probables de 2019-2020.

#### **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses s'établissent à 21,9 M\$ en 2020-2021, soit un montant comparable aux dépenses probables en 2019-2020.

#### **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements s'établissent à 20,4 M\$ en 2020-2021, soit 4,2 M\$ de plus que les investissements probables en 2019-2020. Cette variation s'explique par la réalisation de projets découlant de la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023 et du projet « Gestion partagée de la prestation de services ».

**Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	17 626,1	-	17 626,1	17 626,1
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	-	-	3 700,0	-
Revenus divers	4 315,5	72,5	-	4 243,0
<b>Total des revenus</b>	<b>21 941,6</b>	<b>72,5</b>	<b>21 326,1</b>	<b>21 869,1</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Fonctionnement	20 741,6	(27,5)	20 121,1	20 769,1
Transfert	-	-	255,0	-
Total des dépenses excluant le service de la dette	20 741,6	(27,5)	20 376,1	20 769,1
Service de la dette	1 200,0	100,0	950,0	1 100,0
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>21 941,6</b>	<b>72,5</b>	<b>21 326,1</b>	<b>21 869,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	-	-
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	20 400,0	4 200,0	18 549,6	16 200,0
Total des immobilisations	20 400,0	4 200,0	18 549,6	16 200,0
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>20 400,0</b>	<b>4 200,0</b>	<b>18 549,6</b>	<b>16 200,0</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	(50 000,0)	-	(47 000,0)	(50 000,0)
Solde des avances au (du) fonds général	3 478,1	(218,4)	5 372,4	3 696,5
<b>Total</b>	<b>(46 521,9)</b>	<b>(218,4)</b>	<b>(41 627,6)</b>	<b>(46 303,5)</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	20 026,1	15 337,0	
<b>Total des dépenses</b>	20 026,1	15 337,0	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	-	-	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	-	-	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	15 769,0	15 238,3	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	15 769,0	15 238,3	-

---

## Fonds du Tribunal administratif du travail

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds du Tribunal administratif du travail a été institué par l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de la Loi instituant le Tribunal administratif du travail (RLRQ, chapitre T-15.1).

Le fonds est constitué des sommes portées à son crédit. Il s'agit des sommes suivantes :

- les sommes virées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur les crédits alloués à cette fin par le Parlement;
- les sommes versées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail en vertu de l'article 366.1 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (RLRQ, chapitre A-3.001), de l'article 28.1 de la Loi sur les normes du travail (RLRQ, chapitre N-1.1) et de l'article 228.1 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (RLRQ, chapitre S-2.1);
- les sommes versées par la Commission de la construction du Québec en vertu de l'article 8.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20), par une corporation mandataire et par la Régie du bâtiment du Québec en vertu des articles 129.11.1 et 152.1 de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, chapitre B-1.1);
- les sommes virées par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'application de l'article 41.1 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre (RLRQ, chapitre F-5);
- les sommes perçues en application du tarif des droits, honoraires et autres frais afférents aux affaires, aux actes de procédure ou aux autres documents déposés auprès du Tribunal administratif du travail (TAT) ou aux services rendus par celui-ci;
- les sommes virées par le ministre des Finances en application du premier alinéa de l'article 54 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Ces sommes servent au financement des activités du TAT, qui exerce de multiples compétences dans différents domaines du travail, soit les relations du travail, la santé et la sécurité du travail, les services essentiels ainsi que la construction et la qualification professionnelle.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus du fonds s'établissent à 80,6 M\$ en 2020-2021, soit 3,8 M\$ de plus que les revenus probables en 2019-2020. La hausse des revenus correspond à l'augmentation du financement relatif aux dépenses.

## **LES DÉPENSES**

Les prévisions de dépenses du fonds s'établissent à 80,6 M\$ en 2020-2021, soit 3,8 M\$ de plus que les dépenses probables en 2019-2020. Cette hausse s'explique principalement par la dépense de rémunération en lien avec les conditions de travail.

## **LES INVESTISSEMENTS**

Les prévisions d'investissements en 2020-2021 s'établissent à 2,9 M\$, soit 0,7 M\$ de plus que les investissements probables 2019-2020. Cette variation s'explique notamment par la mise en œuvre de nouveaux projets d'aménagement en plus de ceux n'ayant pas pu être réalisés en 2019-2020.

**Fonds du Tribunal administratif du travail**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	6 034,3	(237,0)	6 271,3	6 271,3
Transferts provenant des autres entités du périmètre comptable du gouvernement du Québec	33,7	-	33,7	33,7
Revenus divers	74 578,4	3 989,4	72 172,5	70 589,0
<b>Total des revenus</b>	<b>80 646,4</b>	<b>3 752,4</b>	<b>78 477,5</b>	<b>76 894,0</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	61 198,6	2 333,8	58 798,3	58 864,8
Fonctionnement	19 363,8	1 395,0	19 429,2	17 968,8
Total des dépenses excluant le service de la dette	80 562,4	3 728,8	78 227,5	76 833,6
Service de la dette	84,0	23,6	250,0	60,4
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>80 646,4</b>	<b>3 752,4</b>	<b>78 477,5</b>	<b>76 894,0</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-	-
Surplus (déficit) cumulé au début	11 487,6	-	11 487,6	11 487,6
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>11 487,6</b>	<b>-</b>	<b>11 487,6</b>	<b>11 487,6</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	1 880,0	1 480,0	8 075,0	400,0
Ressources informationnelles	1 060,0	(735,9)	1 560,0	1 795,9
Total des immobilisations	2 940,0	744,1	9 635,0	2 195,9
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>2 940,0</b>	<b>744,1</b>	<b>9 635,0</b>	<b>2 195,9</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	9 092,9	1 051,1	8 041,8	8 041,8
<b>Total</b>	<b>9 092,9</b>	<b>1 051,1</b>	<b>8 041,8</b>	<b>8 041,8</b>

**LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019****Fonds du Tribunal administratif du travail**

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	<b>Prévisions des résultats</b>	<b>Résultats réels</b>	<b>Excédent à approuver</b>
<b>Total des revenus</b>	84 043,0	75 068,2	
<b>Total des dépenses</b>	84 043,0	75 068,2	-
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	
Surplus (déficit) cumulé au début	11 487,6	11 487,6	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<u>11 487,6</u>	<u>11 487,6</u>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	8 550,0	1 453,4	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<u>8 550,0</u>	<u>1 453,4</u>	-

---

## Fonds québécois d'initiatives sociales

---

### LA PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

Le Fonds québécois d'initiatives sociales a été institué par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (RLRQ, chapitre L-7). Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, responsable de l'application de la Loi, est aussi chargé d'administrer le fonds. Les revenus du fonds proviennent majoritairement du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

### LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

#### LES REVENUS

Les prévisions de revenus s'établissent à 30,8 M\$ en 2020-2021, soit un montant comparable aux revenus probables 2019-2020.

#### LES DÉPENSES

Les prévisions de dépenses s'établissent à 31,8 M\$ en 2020-2021, soit une diminution de 3,2 M\$ comparativement aux dépenses probables 2019-2020. Cette baisse des dépenses est attribuable aux versements prévus dans le cadre des Alliances pour la solidarité 2018-2023.

#### LES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'est prévu pour ce fonds en 2020-2021.

**Fonds québécois d'initiatives sociales**

Prévisions des résultats de l'exercice financier 2020-2021

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2020-2021 (1)	Variation p/r aux résultats probables (2) = (1) - (4)	Prévisions des résultats 2019-2020 (3)	Résultats probables 2019-2020 (4)
<b>REVENUS</b>				
Transferts provenant du ministère responsable	30 699,6	1 075,4	29 624,2	29 624,2
Revenus divers	70,0	(172,0)	120,0	242,0
<b>Total des revenus</b>	<b>30 769,6</b>	<b>903,4</b>	<b>29 744,2</b>	<b>29 866,2</b>
<b>DÉPENSES</b>				
Rémunération	350,8	7,5	343,3	343,3
Fonctionnement	187,7	55,6	149,3	132,1
Transfert	31 275,6	(3 282,1)	31 914,3	34 557,7
Total des dépenses excluant le service de la dette	31 814,1	(3 219,0)	32 406,9	35 033,1
Service de la dette	-	-	-	-
<b>TOTAL DES DÉPENSES À APPROUVER</b>	<b>31 814,1</b>	<b>(3 219,0)</b>	<b>32 406,9</b>	<b>35 033,1</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(1 044,5)	4 122,4	(2 662,7)	(5 166,9)
Surplus (déficit) cumulé au début	1 319,6	(5 166,9)	5 567,7	6 486,5
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>275,1</b>	<b>(1 044,5)</b>	<b>2 905,0</b>	<b>1 319,6</b>
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
Immobilisations :				
Tangibles	-	-	-	-
Ressources informationnelles	-	-	-	-
Total des immobilisations	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	-	-
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS À APPROUVER</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde des emprunts auprès du Fonds de financement	-	-	-	-
Solde des avances au (du) fonds général	275,1	(1 044,5)	2 905,0	1 319,6
<b>Total</b>	<b>275,1</b>	<b>(1 044,5)</b>	<b>2 905,0</b>	<b>1 319,6</b>

## LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

L'excédent de dépenses de 5,0 M\$ s'explique notamment par le report des premiers versements dans le cadre des Alliances pour la solidarité, qui ont été effectués en 2018-2019 plutôt qu'en 2017-2018.

### Fonds québécois d'initiatives sociales

Excédent des dépenses et des investissements de l'exercice financier 2018-2019

(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats	Résultats réels	Excédent à approuver
<b>Total des revenus</b>	30 247,2	30 331,2	
<b>Total des dépenses</b>	30 546,3	35 517,2	<b>4 970,9</b>
Surplus (déficit) de l'exercice	(299,1)	(5 186,0)	
Surplus (déficit) cumulé au début	998,8	11 672,5	
<b>Surplus (déficit) cumulé à la fin</b>	<b>699,7</b>	<b>6 486,5</b>	
<b>Investissements</b>			
Immobilisations	-	-	
Prêts, placements, avances et autres coûts	-	-	
<b>Total des investissements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



